MS109

Micromedia Limited

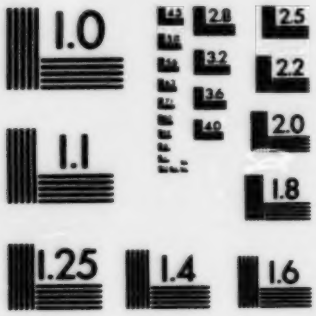

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

This statement was filmed with this document.
If the pages of the document are less clear
than this statement it is due to the poor
photographic quality of the document.

NATIONAL MICROGRAPHICS ASSOCIATION

24x

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

PREMIERE PARTIE:

APERCU DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU SECTEUR MANUFACTURIER

ET DU COMMERCE DU QUEBEC EN 1984

DEUXIEME PARTIE:

LES ACTIONS DU MIC EN 1984

RODRIGUE BIRON
Ministre de l'Industrie
et du Commerce

ler février 1985

PREMIERE PARTIE

APERCU DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU SECTEUR MANUFACTURIER ET DU COMMERCE AU QUEBEC EN 1984

Sommaire

La reprise économique progresse en 1984 dans l'ensemble du monde industrialisé sans recrudescence de l'inflation, mais elle se révèle fragile et inégale. La reprise économique au Québec et au Canada est plus forte que dans de nombreux pays. Les investissements manufacturiers québécois augmentent à un taux record; pour la troisième année consécutive, ceux-ci augmentent à un rythme supérieur à ceux de l'Ontario et du Canada. De plus l'activité est vigoureuse dans le commerce de détail.

Le Québec réalise, en 1984, dans le secteur du commerce une performance spectaculaire par rapport au reste du Canada. Les ventes au détail manifestent encore plus de dynamisme que l'an dernier, surtout dans les biens durables. Les dépenses de consommation augmentent plus rapidement que les revenus et les consommateurs ont davantage recours au crédit. Le P.I.B. réel manufacturier devrait s'acroître d'au moins 7,0% en 1984. Toutes les industries enregistrent une hausse nominale de leurs livraisons.

L'économie américaine, en très forte expansion au premier semestre, connaît en 1984 un fort taux de croissance, un taux d'inflation encore plus faible que l'an dernier et une augmentation marquée de l'emploi. Très recherché par les étrangers, le dollar américain atteint des sommets par rapport aux devises les plus fortes, y compris le dollar canadien. Les exportations aux États-Unis des manufacturiers québécois s'en trouvent particulièrement favorisées. Malgré que les manufacturiers québécois diminuent leurs expéditions à destination des pays européens, où la reprise est plus lente, les exportations internationales se révèlent un facteur très positif de la croissance de l'activité économique québécoise en 1984. Par ailleurs, les industries dont le marché est essentiellement intérieur répondent à la vigueur de la demande de consommation par un accroissement de production.

Une utilisation de leurs capacités de production relativement faible n'empêche pas les industriels québécois de hausser leurs immobilisations manufacturières de façon exceptionnelle en 1984. La part du Québec dans les immobilisations manufacturières canadiennes atteint même un record. Les plus fortes hausses d'emploi au Québec en 1984 se retrouvent d'ailleurs dans le manufacturier et le commerce.

EVOLUTION DU SECTEUR MANUFACTURIER DU QUEBEC EN 1984

Introduction

Le secteur manufacturier québécois augmente sa production en 1984 à un rythme élevé, légèrement supérieur à celui de 1983. Le dynamisme de la demande canadienne et américaine de biens transformés, au premier semestre de 1984 favorise l'augmentation des livraisons de toutes les industries québécoises de biens durables. Au deuxième semestre, le ralentissement de la demande et le refus des fabricants d'augmenter leurs inventaires expliquent que les taux d'utilisation des capacités de production n'aient pas encore atteint, en fin d'année, leur niveau d'avant la récession de 1982. Le nombre de faillites en 1984 chez les manufacturiers québécois diminue fortement ainsi que la valeur du passif impliqué. La hausse de la production manufacturière s'accompagne d'un fort accroissement de l'emploi. Toutefois, des relations de travail plus tendues font augmenter le nombre de jours de travail perdus.

Le mouvement déflationniste initié en 1982 se révèle durable. Les prix des matières premières s'accroissent légèrement et, malgré une première hausse depuis cinq ans des prix de vente industriels, les pressions sur les prix demeurent faibles au seuil de l'année 1985. De plus, le chômage élevé continue de tempérer les revendications salariales. La forte hausse des profits des entre-

INDICATEURS DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES
QUEBEC

Indicateurs	Unité de mesure	1980	1981	1982	1983	1984	1981/1980	1982/1981	1983/1982	1984/1983
Nombre d'établissements	Unité	10 740	10 915	10 753	n.d.	n.d.	1,6	-1,5	n.d.	n.d.
Coût de l'énergie	000 000 $	1 248	1 539	1 674	1 842	n.d.	23,3	8,8	10,0	n.d.
Coût des matières et fournitures	000 000 $	25 727	29 196	28 208	30 964	n.d.	13,5	-3,4	9,8	n.d.
Valeur ajoutée	000 000 $	18 361	20 335	18 746	21 008	n.d.	10,8	-7,8	12,1	n.d.
Valeur brute de la production	000 000 $	45 336	51 071	48 625	53 815	n.d.	12,6	-4,8	10,7	n.d.
Livraisons	000 000 $	44 906	50 244	48 144	52 419	56 791	11,9	-4,2	8,9	8,3
Principales exportations internationales	000 000 $	14 886	15 939	15 056	15 650	17 008	7,1	-5,5	3,9	8,7
Travailleurs à la production	Unité	389 901	386 876	348 333	337 889	n.d.	-0,8	-10,0	-3,0	n.d.
Heures-personnes payées	'000	804 441	794 480	708 441	674 061	n.d.	-1,2	-10,8	-4,8	n.d.
Rémunérations horaires	$	7,54	8,47	9,46	9,83 (1)	10,35	12,3	11,7	3,9	5,3
Jours-personnes perdus en arrêts de travail	'000	1 238	775	606	530	626	-37,4	-21,8	-12,5	29,9
Immobilisations	000 000 $	2 190	2 272	2 160	2 035	2 882	3,8	-5,0	-5,8	41,6
Taux d'utilisation des capacités de production au Canada	%	80,8	78,6	67,0	69,6	72,2				
Jours-personnes perdus par emploi	Unité	2,00	1,31	1,12	1,01	1,12	-34,5	-14,5	-9,8	23,1
Nombre de conflits de travail par le nombre d'entreprise du secteur	%	13,5	13,0	9,9	n.d.	n.d.	-3,7	-23,8	n.d.	n.d.

Sources: Direction des études économiques, MIC.; B.S.Q., "Statistiques principales des manufacturiers québécois", estimations pour 1983; S.C., "Stocks, livraisons et commandes industries manufacturières", (cat. no 31-001); S.C., B.S.Q., "Exportations du Canada chargées au Québec; S.C., "Emploi, gains et durée du travail", (cat. no 72-002); Travail Québec, "Grèves et lock-out au Québec"; 10 mois pour 1983; S.C., "Investissements privés et publics au Canada", (cat. nos 61-205 et 61-206); S.C., "Taux d'utilisation de la capacité dans les industries manufacturières au Canada", (cat. no 21-003), 6 mois pour 1984.

Note (1): Moyenne des 9 derniers mois en raison d'un changement méthodologique dans la série statistique.

prises québécoises leur permet d'améliorer leur situation financière. Elles pourront ainsi compter sur une meilleure marge d'autofinancement; pour les investisseurs, c'est un facteur de décision important lorsque l'évolution future des taux d'intérêt suscite des appréhensions. On note une exceptionnelle vigueur des immobilisations manufacturières au Québec en 1984; pour la troisième année consécutive, elles augmentent à un rythme supérieur à celles de l'Ontario et du Canada. Cette performance des manufacturiers québécois est d'autant plus significative qu'elle se manifeste surtout dans les secteurs des biens durables, générateurs d'emplois stables et de long terme.

La production - livraisons domestiques et internationales - stocks

Le produit intérieur brut réel des industries manufacturières québécoises s'accroît d'au moins 7,0% en 1984 d'après les données connues. Cette excellente performance des fabricants québécois, pour une deuxième année consécutive, fait suite à l'augmentation de 6,7% en 1983. La reprise économique dans le secteur de la transformation se poursuit donc au Québec en 1984. Les principales contributions à la hausse de biens transformés proviennent des biens de consommation durables et des biens exportés aux Etats-Unis.

Toutes les industries enregistrent une hausse de la valeur de leurs livraisons en 1984. Pour les dix premiers mois de cette année, les livraisons manufacturières de l'ensemble du secteur progressent de 10,2%, avec des augmentations respectives de 15,4% et

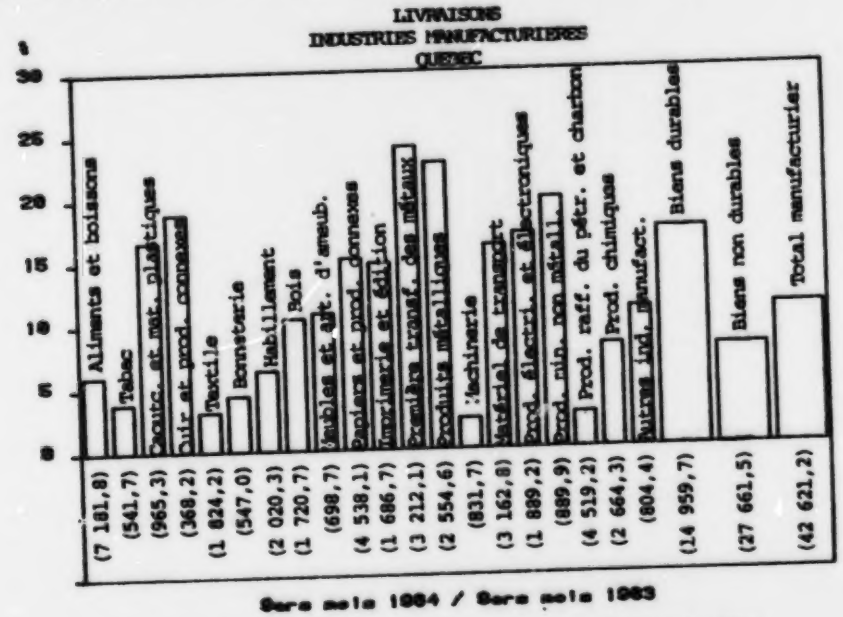

( ): Valeur cumulée des livraisons pour les 9ers mois de 1984, exprimée en 000 000 $.

7,6% dans les biens durables et non durables. Le taux de croissance des livraisons manufacturière au Québec est, toutefois, inférieur à celui de l'Ontario et du Canada qui se situe à 19,1% et 14,3% respectivement. En termes réels, et pour le total de l'industrie manufacturière, l'augmentation de la valeur des livraisons au Québec devrait atteindre 6,2% pour l'ensemble de l'année.

Les exportations internationales de produits manufacturés représentent, comme en 1983, un élément très positif de la crois-

sance de la demande finale de biens transformés au Québec. La valeur des exportations québécoises de produits manufacturés, pour les neuf premiers mois de 1984, est de 7 803,4 millions de dollars, en hausse de 12,0% par rapport aux neuf premiers mois de 1983.

Les manufacturiers québécois qui connaissent les plus fortes augmentations de leurs exportations se trouvent dans les industries du papier, des appareils et matériel électriques, du bois, et du matériel de transport. Par contre, les exportations diminuent dans les industries des aliments et boissons, de première transformation des métaux, et surtout de la machinerie.

La hausse de la demande extérieure pour les biens québécois est attribuable principalement au marché américain qui absorbe en 1984 (9 premiers mois) 75,7% des exportations totales chargées au Québec par rapport à 67,4% en 1983. L'expansion économique soutenue aux Etats-Unis et la dépréciation du dollar canadien sont deux facteurs prépondérants qui expliquent ce glissement important et continu vers les Etats-Unis du commerce international de produits transformés au Québec. En 1984, les achats des Américains au Québec progressent de 24,6%. Par contre, l'appréciation du dollar canadien par rapport aux devises des pays de la C.E.E. et la faiblesse de leur activité économique ont certainement contribué à la diminution de 19,8% des exportations québécoises à la C.E.E., à qui sont destinés 9,7% de nos exportations en 1984.

La production continue d'augmenter en 1984 mais à un rythme légèrement inférieur à celui de l'année dernière. Cette année, le niveau des stocks demeure très faible et on note peu d'indices d'une volonté ferme chez les fabricants de reconstituer rapidement leurs inventaires. La faiblesse du rapport stocks/livraisons depuis la récession de 1982 laisse croire que les industriels québécois pourraient avoir modifié fondamentalement leur pratique de gestion, en recherchant un approvisionnement ponctuel à chaque étape du processus de production. Le taux d'utilisation des capacités de production des entreprises manufacturières progresse de façon notable tout en demeurant à un bas niveau. Les nouvelles commandes de produits manufacturés augmentent en 1984 à un rythme annuel de 12,3%, soit plus lentement que la valeur des livraisons. Cette indication fait anticiper un ralentissement de la production manufacturière au cours des prochains mois, comme on le constate déjà aux Etats-Unis et au Canada au deuxième semestre de 1984.

L'emploi dans les industries manufacturières

L'emploi dans les industries manufacturières du Québec, secteur de l'activité économique le plus affecté par la dépression de 1981-82, récupère sensiblement en 1984. Pour l'ensemble de l'année l'augmentation est de 5,0% ou de 26 800 emplois. L'Ontario bénéficie d'un taux de croissance légèrement supérieur (5,9%)à celui du Québec, celui du Canada, étant de 4,4%.

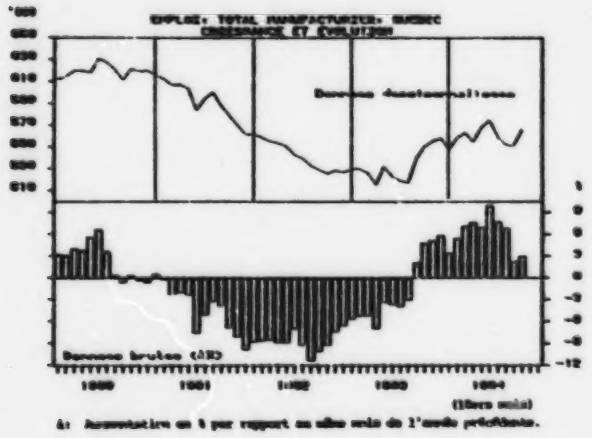

Les industries de biens durables enregistrent une hausse de 14 000 emplois ou de 6,7% au cours de 1984. Plus lentes à répondre à la reprise, elles avaient connues des baisses de 10,9% (-27 000) et 5,9% (-13 000) en 1982 et 1983. Par ailleurs les industries de biens non durables augmentent leurs effectifs de 12 800 ou de 3,9% au cours de 1984 après la hausse de 1,2% en 1983. Ces augmentations successives sont encore insuffisantes pour combler la perte de 47 600 emplois enregistrée au cours des années 1981 et 1982. Le secteur manufacturier en Ontario a été moins affecté par la crise étant donné sa structure beaucoup plus forte qu'au Québec; 55,0% des emplois manufacturiers en Ontario se retrouvent dans les industries de biens durables comparativement à 39,6% au Québec.

EMPLOI DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

QUEBEC

	1980	1981	1982	1983	1984	1981/1980	1982/1981	1983/1982	1984/1983
	En milliers					Variation en pourcentage			
Aliments et boissons	71	63	57	65	59,2	-11,3	-9,5	14,0	-8,4
Tabac	5	4	5	5	**	-20,0	25,0	0,0	---
Caoutchouc et matières plastiques	15	13	13	12	20,3	-13,3	0,0	-7,7	72,0
Cuir et produits connexes	13	13	10	9	11,4	0,0	-23,1	-10,0	20,0
Textile et habillement	120	117	103	110	113,1	-2,5	-12,0	6,8	3,1
Bois	31	33	26	28	32,8	6,5	-21,2	7,7	19,7
Meubles et articles d'ameublement	23	23	21	23	21,5	0,0	-8,7	9,5	-7,7
Papier et produits connexes	50	49	48	43	44,8	-2,0	-2,0	-10,4	3,7
Imprimerie, édition et industries connexes	35	32	35	34	36,9	-8,6	9,4	-2,9	7,3
Industries de première transformation des métaux	38	41	38	33	33,6	7,9	-7,3	-13,2	2,4
Produits métalliques (sauf mach. et mat. de transp.)	39	41	34	29	29,9	5,1	-17,1	-14,7	1,0
Machinerie	24	22	18	18	13,8	-8,3	-18,2	0,0	-22,9
Matériel de transport	40	40	38	35	35,1	0,0	-5,0	-7,9	0,9
Produits électriques et électroniques	37	32	31	29	36,8	-13,5	-3,1	-6,5	26,0
Produits minéraux non métalliques	26	16	15	13	18,5	-38,5	-6,2	-13,3	43,4
Produits raffinés du pétrole et du charbon	8	5	5	5	4,4	-37,5	0,0	0,0	-4,3
Industries chimiques	33	28	27	25	23,4	-15,2	-3,6	-7,4	-7,9
Autres industries manufacturières	18	20	16	17	20,8	11,1	-20,0	6,2	20,9
Biens durables	251	248	221	208	221,8	-1,2	-10,9	-5,9	6,7
Biens non durables	368	345	321	325	337,7	-6,2	-7,0	1,2	3,9
Total manufacturier	619	593	542	533	559,6	-4,2	-8,6	-1,7	5,0

**Moins de 4 000.
Source: Statistique Canada.

La majorité des groupes majeurs d'industries manufacturières enregistrent une augmentation de leur emploi en 1984. Les hausses les plus importantes se retrouvent dans le caoutchouc et matières plastiques, les produits électriques et électroniques, le

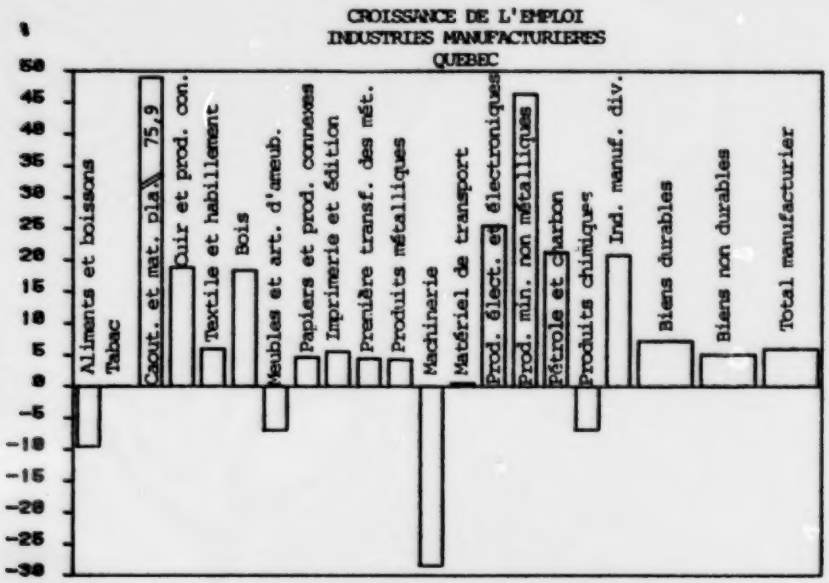

18ers mois 1984 / 18ers mois 1983

textile et l'habillement, les produits minéraux non métalliques et le bois. Par contre, deux groupes voient leur emploi diminuer fortement: la machinerie et, les aliments et boissons. En Ontario, sept groupes voient aussi leur emploi diminuer, la baisse la plus importante se retrouvant dans les industries de la machinerie.

Les faillites dans les industries manufacturières

Une bonne partie des difficultés rencontrées par les industries manufacturières du Québec au cours de la récession de 1981-82 semble s'être résorbée en 1984. Le nombre de faillites chute à 249, pour une baisse de 32,5% au cours des dix premiers mois par rapport à la même période de 1983. Le passif enregistre une très forte baisse de 40,3% au cours de la même période. Ainsi le passif moyen des faillites diminue pour une troisième année consécutive; il passe de 346 709 dollars, en 1982, à 288 646 dollars, en 1983, et à 246 980 dollars, en 1984 (10 mois).

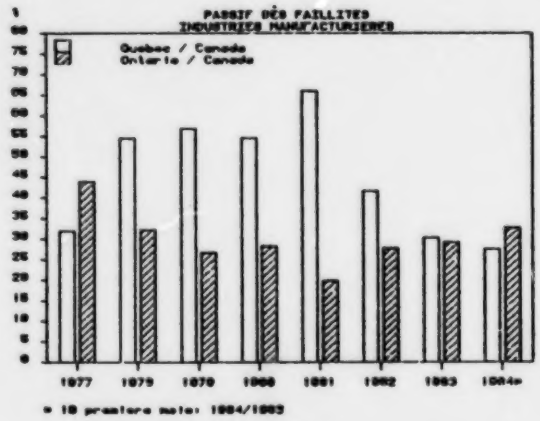

FAILLITES COMMERCIALES
INDUSTRIES MANUFACTURIERES
QUEBEC - ONTARIO - CANADA

	1981	1982	1983	1984*	1982/1981	1983/1982	84*/983
					Variation en %		
Nombre - Québec	297	453	432	249	52,5	-4,6	-32,5
- Ontario	220	323	275	215	46,8	-14,9	-10,0
- Canada	681	1 007	946	662	47,9	-6,1	-18,5
- Qué./C. %	43,6	45,0	45,7	37,6			
- Ont./C. %	32,3	32,1	29,1	32,5			
Passif ('000 $)							
- Québec	113 393	157 059	124 695	61 498	38,5	-20,6	-40,3
- Ontario	34 023	104 038	120 230	73 434	205,8	15,6	34,4
- Canada	172 009	377 202	412 706	224 306	119,3	9,4	-24,2
- Qué./C. %	65,9	41,6	30,2	27,4			
- Ont./C. %	19,8	27,6	29,1	32,7			
Passif: Importance relative dans l'économie							
- Québec %	22,3	18,8	17,9	11,7			
- Ontario %	10,0	15,6	19,6	18,3			
- Canada %	15,0	16,2	16,8	11,0			

*10ers mois.

Sources: Consommation et Corporation Canada, Bureau du Surintendant des Faillites, "Bulletin sur l'insolvabilité"; Direction des études économiques, MIC.

Les faillites les plus importantes en 1984 au Québec se retrouvent dans les industries de première transformation des métaux avec un passif moyen de 959 454 dollars, les industries de la fabrication des produits métalliques (440 431 dollars), les industries du

cuir et produits connexes (437 500 dollars) et les industries du matériel de transport (422 000 dollars).

Les relations de travail dans les industries manufacturières

Près de 110 000 travailleurs dans les industries manufacturières avaient à renouveler leurs conventions collectives au Québec en 1984. De ce nombre, plus de 76 000 ont renouvelé leurs conventions sans recourir à la grève; près de 15 000 sont allés en grève et sont parvenus à une entente et 3 500 travailleurs sont en grève et négocient toujours à la fin d'octobre. Environ 15 000 autres voient leurs conventions arriver à échéance en novembre et décembre.

Le nombre de jours-personnes perdus au Québec en 1984, suite à des grèves ou lock-out chez les manufacturiers, augmente de 29,9% au cours des dix premiers mois par rapport à la même période de 1983, après quatre années consécutives de baisse. Ils totalisent 626 281 jours et comptent pour 65,3% des pertes de travail de l'ensemble de l'économie du Québec au cours de cette période.

JOURS-PERSONNES PERDUS EN ARRETS DE TRAVAIL
ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS IMPLIQUES
INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET ENSEMBLE DE L'ECONOMIE

QUEBEC

	1981	1982	1983	1984*	1982/1981	1983/1982	1984*/1983
	Nombre				Pourcentage		
Total manufacturier							
Jours-personnes	774 552	606 279	530 159	626 281	-21,7	-12,6	29,9
Travailleurs	24 067	18 898	23 442	18 605	-21,5	24,0	-17,6
Jours par travailleur	32,2	32,1	22,6	33,7			
Biens durables							
Jours-personnes	446 524	353 317	219 790	392 087	-20,9	-37,8	87,6
Travailleurs	10 029	7 416	6 362	12 044	-26,1	-14,2	94,2
Jours par travailleur	44,5	47,6	34,5	32,6			
Biens non durables							
Jours-personnes	328 028	252 962	310 369	234 194	-22,9	22,7	-14,2
Travailleurs	14 038	11 482	17 080	6 561	-18,2	48,8	-60,0
Jours par travailleur	23,4	22,0	18,2	35,7			
Ensemble de l'économie							
Jours-personnes	790 420	1 278 469	2 382 533	959 071	-28,6	86,4	-54,9
Travailleurs	60 510	220 259	157 059	37 760	264,0	-28,7	-74,1
Jours par travailleur	29,6	5,8	15,2	25,4			

*10ers mois.

Sources: Travail Québec, Grèves et lock-out au Québec; Direction des études économiques, MIC.

Plus de 63% des jours-personnes perdus dans les industries manufacturières au cours des dix premiers mois de 1984 se retrouvent dans quatre des vingt groupes majeurs manufacturiers, soit le papier et produits connexes (18,4%), les produits minéraux non métalliques

(16,4%), le matériel de transport (15,7%) et les aliments et boissons (12,9%). Il est à signaler que le nombre de jours-personnes perdus dans les industries de biens non durables diminue de 14,2% alors, qu'il augmente de 87,6% dans les industries de biens durables en 1984.

Les prix de vente industriels, les salaires et la productivité

La croissance des prix de vente industriels s'accélère pour la première fois depuis 5 ans. Elle atteint 4,1% pour les dix premiers mois de 1984 comparativement à 3,5% en 1983. Cette légère accélération de la croissance des prix résulte entre autres de l'augmentation du taux d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie manufacturière. Cependant, la pression n'est pas excessive. Puisque le taux d'utilisation de la capacité de production est encore à un niveau relativement faible, la hausse des prix devrait demeurer sensiblement au même niveau au cours des prochains mois.

En juin 1984, la rémunération horaire moyenne dans les industries manufacturières est de 10,35 $ au Québec, 11,20 $ en Ontario et 11,13 $ au Canada. Aux Etats-Unis, elle est de 9,14 $ en dollars américains, ou de 11,90 $ en dollars canadiens. En 1984, les industries du caoutchouc, du textile, du bois, du meuble, des produits métalliques, de la machinerie, et des équipements de trans-

REMUNERATION HORAIRE MOYENNE
INDUSTRIES MANUFACTURIERES
JUIN 1984

SECTEURS MANUFACTURIERS	QUEBEC	ONTARIO	CANADA	U.S. $ CAN.	Q./CAN.	Q./ONT.	Q./U.S.
Aliments et boissons	10,59	10,40	10,14	10,99	104,4	101,8	96,4
Tabac	15,69	16,19	15,87	15,53	98,9	96,9	101,0
Caoutchouc et produits en matière plastique	9,14	9,84	9,93	10,73	93,0	92,9	85,2
Cuir	6,93	6,76	6,84	7,39	101,3	102,5	93,8
Textile	8,11	9,59	8,84	8,38	91,7	84,6	96,8
Bonneterie	6,90	6,60	6,71	---	102,8	104,5	---
Habillement	6,68	6,51	6,52	---	102,4	102,6	---
Bois	8,51	8,88	11,15	10,44	76,3	95,8	81,5
Meubles et articles d'ameublement	7,70	9,42	8,84	8,92	87,1	81,7	86,3
Papier et produits connexes	13,53	12,78	13,83	13,57	97,8	105,9	99,7
Imprimerie, édition et industries connexes	12,01	10,48	11,07	12,10	108,5	114,6	99,3
Industrie métallique primaire	14,52	13,85	14,18	14,93	102,4	104,8	97,3
Industrie des produits métalliques	10,28	10,63	10,98	12,13	93,6	96,7	84,7
Industrie de la machinerie	9,89	12,53	11,73	12,94	84,3	78,9	76,4
Industrie du matériel de transport	11,88	13,11	12,87	15,79	92,3	90,6	75,2
Appareils et matériel électriques	10,61	10,43	10,57	11,60	100,4	101,7	91,5
Produits minéraux non-métallique	11,48	11,58	11,90	12,46	96,5	99,1	92,1
Industrie du pétrole et du charbon	16,02	16,03	16,16	17,35	99,1	99,9	92,3
Industrie chimique et produits connexes	11,40	11,42	11,66	14,39	97,8	99,8	79,2
Industries manufacturières diverses	8,05	8,82	8,74	9,09	92,1	91,3	88,5
Industrie des biens durables	10,76	11,97	11,90	12,62	90,4	89,9	85,3
Industrie des biens non-durables	10,07	10,18	10,34	10,84	97,4	98,9	92,9
Total manufacturier	10,35	11,20	11,13	11,90	93,0	92,4	87,0

Notes: -Taux de conversion: 1,302 $ Can. = 1,00 $ E.U.
-Le surtemps n'est pas compris dans les rémunérations.

Sources: Statistique Canada, "Emploi, gains et durée du travail", nouvelle enquête pour l'univers des entreprises, cat. no 72-002; U.S. Dept. of Commerce, "Survey of Current Business".

port versent des salaires horaires d'au moins 5% plus élevés au Canada qu'au Québec. Toutes les industries américaines, à l'exception du tabac, offrent un salaire plus élevé que celui versé par les industries québécoises. En somme, pour l'ensemble du secteur de la fabrication, le salaire horaire moyen du Québec est d'environ 7% inférieur à celui de la moyenne canadienne et de 13,0% inférieur à celui des Etats-Unis. Cependant l'augmentation des salaires horaires moyens en 1984 est de 5,6% au Québec, comparativement à 5,8% pour le Canada, et 3,7% pour les Etats-Unis.

La hausse de la productivité dans le secteur manufacturier au Québec en 1984 est de 2,2% tandis que celle du Canada et de l'Ontario se situe respectivement à 2,6% et 3,3%. Cependant la productivité a progressé annuellement de 2,3% en moyenne au Québec durant les cinq dernières années soit de 1979 à 1984 comparativement à 0,3% et 0,8% pour la productivité manufacturière ontarienne et canadienne.

Les profits

Le contexte de faible inflation, de hausse modérée de leurs coûts et de coefficients d'exploitation légèrement accrue permet aux manufacturiers québécois et canadiens d'améliorer leur situation financière en 1984. Les bénéfices avant impôts dans l'ensemble des industries de transformation au Canada augmentent de

33,6% pour les neuf premier mois de 1984, par rapport à la même période de 1983. Il s'agit d'une deuxième année consécutive de forte croissance des profits. Après désaisonnalisation et comparés au trimestre précédent, les bénéfices au Canada dans l'ensemble des industries de transformation augmentent au taux annuel de 4,4% au troisième trimestre de 1984, après avoir progressé de 28,8% au deuxième et de 8,8% au premier. Récemment, les dirigeants d'entreprises prévoyaient qu'au cours des prochains trimestres, les conditions financières, et la "profitabilité" en particulier, de leurs entreprises ne s'amélioreraient pas au même rythme que celui du début de l'année. Cependant l'actuelle baisse des taux d'intérêt modifie certainement leur perception de la situation. Les résultats pour le Québec ne sont pas connus; toutefois, les données dont nous disposons montrent qu'à ce chapitre, la situation du Québec devrait être très bonne.

En effet, ce sont les secteurs canadiens des pâtes et papiers, de première transformation des métaux et du matériel de transport qui augmentent le plus fortement leurs profits au cours des neuf premiers mois. Or ces secteurs sont fortement concentrés au Québec. De plus, le nombre des faillites et la valeur du passif impliqué diminue plus rapidement qu'au Canada, ce qui confirme une très nette amélioration de la situation des entreprises.

Les immobilisations manufacturières

Les immobilisations manufacturières au Québec en 1984 atteignent le chiffre record de 2 882,3 millions de $. Il s'agit là d'une performance exceptionnelle et particulièrement significative, puisque la hausse est de 41,6% par rapport à 1983 et qu'elle est surtout concentrée dans le secteur des biens durables, secteur générateur d'emplois stables et de long terme, où traditionnellement le Québec est faible.

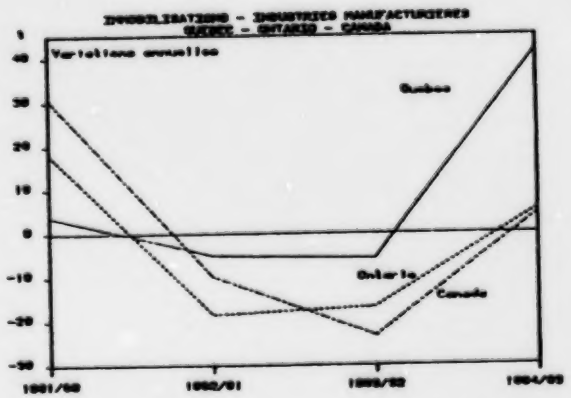

Pour la troisième année consécutive, la performance du Québec dans les immobilisations manufacturières est supérieure à celles de l'Ontario et du Canada. Ainsi, la part du Québec dans les immobilisations manufacturières canadiennes qui était de 17,8% en 1981 passe à près du tiers (31,4%) en 1984, ce qui signifie un record depuis le début de cette série statistique en 1956. De même, alors qu'en 1981 les immobilisations dans la fabrication au Québec

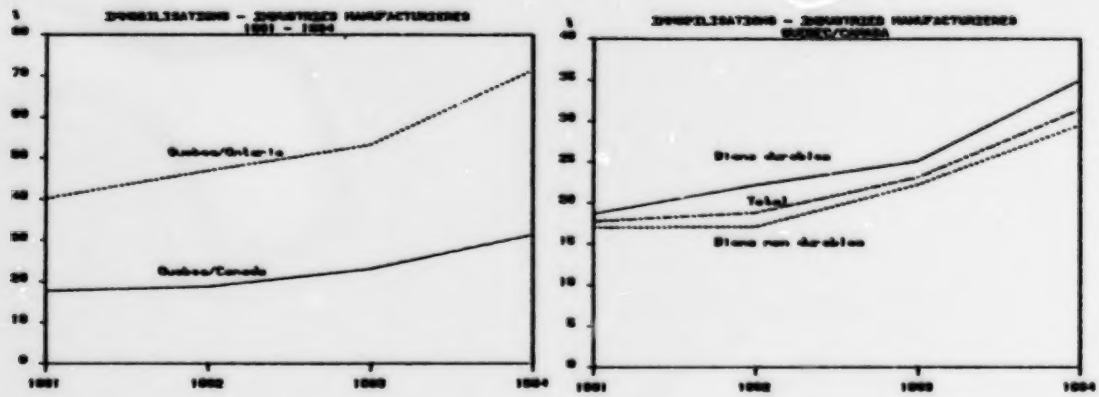

représentaient 40,2% de celles de l'Ontario, en 1984, elles atteignent une proportion de 71,4%, ce qui constitue là aussi un record historique.

Les très fortes augmentations des immobilisations manufacturières au Québec en 1984, et surtout les sommes importantes qu'elles impliquent, se retrouvent principalement dans les industries des métaux primaires, essentiellement l'aluminium, du papier et produits connexes, des produits chimiques (surtout inorganiques) et des aliments et boissons. A eux seuls, ces groupes majeurs d'industries précités dépensent 1 460 millions de $ en capital neuf en 1984, soit la moitié de l'ensemble des immobilisations manufacturières; l'industrie de première transformation des métaux, pour sa part, voit sa participation au total des immobilisations des industries de transformation doubler entre 1983 et 1984, celle-ci passant de 12,6% à

25,8%. L'optimisme des industriels de ces secteurs est certainement lié aux tarifs qu'accorde Hydro-Québec aux gros utilisateurs qui

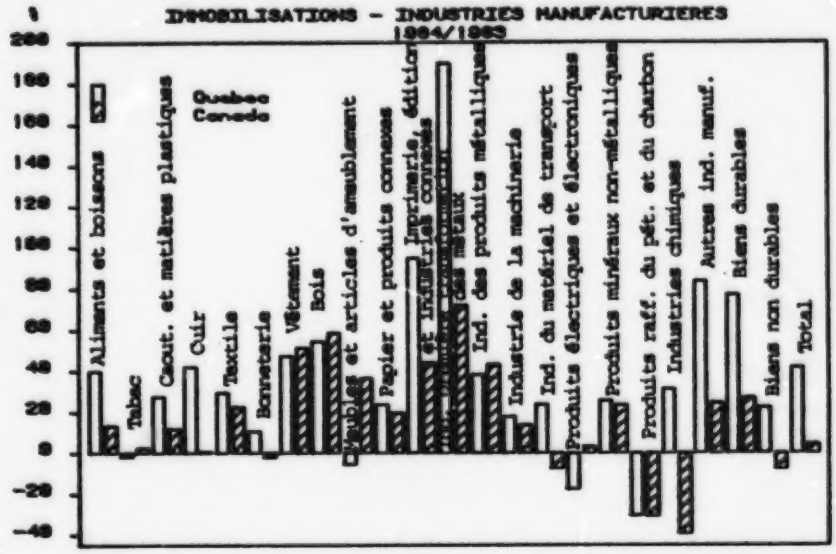

accroissent leur capacité de production, de même qu'au programme quinquennal du gouvernement du Québec visant à moderniser, recycler et rendre moins polluantes les usines de pâtes et, papier et produits connexes.

Quinze des vingt groupes majeurs d'industries augmentent fortement leurs dépenses de capital au Québec en 1984, mais surtout, huit d'entre elles voient augmenter grandement leur importance relative dans l'ensemble du Canada. Parmi celles-ci, outre les industries de première transformation des métaux, des produits chimiques et, de l'imporimerie et de l'édition, se trouvent les industries des aliments et boissons et, du matériel de transport.

IMMOBILISATIONS DANS LA FABRICATION
PAR INDUSTRIE
QUEBEC

Industrie	1980	1981	1982	1983*	1984**	1981/1980	1982/1981	1983/1982	1984/1983
	Millions de dollars					Pourcentage			
Aliments et boissons	229,6	192,8	190,3	169,9	238,0	-16,0	-1,3	-10,7	40,1
Tabac	14,2	17,6	22,9	31,8	31,2	23,9	30,1	38,9	-1,9
Caoutchouc	26,7	18,5	28,3	35,6	45,4	-30,7	53,0	25,8	27,5
Cuir	4,3	4,6	3,3	3,1	4,4	7,0	-28,3	-6,1	41,9
Textile	83,0	82,2	80,6	59,2	76,6	-1,0	-1,9	-26,6	29,4
Bonneterie	19,4	11,0	11,2	14,3	15,8	-43,3	1,8	27,7	10,5
Vêtement	14,4	13,2	7,3	7,6	11,2	-8,3	-44,7	4,1	47,4
Bois	68,5	61,1	125,0	35,3	54,6	-10,8	104,6	-71,8	54,7
Meuble et articles d'ameublement	10,5	12,8	4,3	7,1	6,7	21,9	-66,4	65,1	-5,6
Papier et produits connexes	365,3	481,4	472,1	425,4	526,9	31,8	-1,9	-9,9	23,9
Imprimerie, édition et industries connexes	39,0	32,3	28,8	38,1	74,3	-17,2	-10,8	32,3	95,0
Industrie métallique primaire	403,3	439,9	280,0	256,3	742,4	9,1	-36,3	-8,5	189,7
Industrie des produits métalliques	72,9	65,3	35,9	31,7	43,8	-10,4	-45,0	-11,7	38,2
Industrie de la machinerie	53,5	52,5	61,2	60,0	70,8	-1,9	16,6	-2,0	18,0
Industrie du matériel de transport	109,6	103,3	88,6	89,4	110,6	-5,7	-14,2	0,9	23,7
Appareils et matériel électriques	61,5	86,2	94,2	166,8	137,3	40,2	9,3	77,1	-17,7
Produits minéraux non métalliques	72,7	58,4	45,8	42,0	52,8	-19,7	-21,6	-8,3	25,7
Dérivés du pétrole et du charbon	73,7	108,8	220,7	175,2	122,0	47,6	102,8	-20,6	-30,4
Industrie chimique et produits connexes	208,2	171,3	120,2	144,1	189,4	-17,7	-29,8	19,9	31,4
Industries manufacturières diverses	28,7	20,5	17,0	20,4	37,5	-28,6	-17,1	20,0	83,8
Biens-capitaux imputés	230,6	238,7	222,1	221,6	290,6	---	---	---	---
Biens durables	852,5	879,5	735,0	688,6	1 219,0	3,2	-16,4	-6,3	77,0
Biens non durables	1 106,5	1 154,2	1 202,7	1 124,7	1 372,7	4,3	4,2	-6,5	22,1
TOTAL	2 189,6	2 272,4	2 159,8	2 034,9	2 882,3	3,8	-5,0	-5,8	41,6

* Dépenses provisoires. ** Prévisions révisées à la mi-année.

SOURCES: Investissements privés et publics au Canada (61-205 et 61-206), S.C.; Direction des études économiques, MIC.

COMPARAISON DES IMMOBILISATIONS DANS LA FABRICATION, PAR INDUSTRIE
QUEBEC/CANADA
1980-1984

Industrie	1980	1981	1982	1983*	1984**
Aliments et boissons	26,2	25,9	21,5	20,5	25,3
Tabac	36,6	55,9	48,4	65,3	62,5
Caoutchouc	13,6	6,5	10,0	18,5	21,1
Cuir	23,0	26,9	27,0	15,6	22,0
Textile	50,6	50,2	56,1	39,2	41,3
Bonneterie	71,6	64,7	70,4	58,8	66,4
Vêtement	43,8	35,5	37,4	46,6	45,3
Bois	14,6	13,6	39,0	16,0	15,6
Meuble et articles d'ameublement	33,3	24,4	12,2	29,3	20,2
Papier et produits connexes	27,4	22,1	25,4	40,0	41,4
Imprimerie, édition et industries connexes	20,0	15,7	16,3	21,9	29,6
Industrie métallique primaire	31,3	27,2	23,2	37,0	62,3
Industrie des produits métalliques	18,2	18,6	15,7	16,0	15,4
Industrie de la machinerie	18,8	16,0	19,1	26,7	27,7
Industrie du matériel de transport	8,7	8,5	12,9	11,3	15,1
Appareils et matériel électriques	21,8	25,0	27,7	37,0	29,5
Produits minéraux non métalliques	22,7	16,8	27,5	31,6	32,2
Dérivés du pétrole et du charbon	22,7	12,9	18,0	23,9	24,0
Industrie chimique et produits connexes	19,7	8,0	5,3	8,5	18,4
Industries manufacturières diverses	25,9	18,9	17,6	19,2	28,3
Biens durables	19,7	18,7	22,2	25,1	35,0
Biens non durables	25,3	17,0	17,1	22,2	29,5
TOTAL	22,5	17,8	18,8	23,1	31,4

* Dépenses provisoires. ** Prévisions révisées à la mi-année.

SOURCE: Direction des études économiques, MIC.

Cette hausse très élevée des immobilisations manufacturières au Québec en 1984 se traduit par une augmentation considérable de 45,5% des achats de machinerie et d'équipement. En valeur, l'importance de l'industrie de première transformation des métaux

ressort nettement avec 25,5% du total. La hausse des dépenses en construction atteint 29,7% et se retrouve principalement dans les industries qui avaient connu de fortes baisses en 1983, soit le textile, l'imprimerie et le transport. Comme pour les dépenses en machines et équipements, c'est dans l'industrie de première transformation des métaux que les dépenses en construction s'accroissent le plus en valeur en 1984. Celles-ci atteignent en effet 38,1% du total de la fabrication.

Les dernières enquêtes du Conference Board* et de Statistique Canada** suggèrent, en fin d'année, que les incertitudes concernant l'évolution à moyen terme des taux d'intérêt et le ralentissement appréhendé de la croissance économique laissent entrevoir aux hommes d'affaires une performance financière des entreprises un peu moins bonne qu'au cours de l'année 1984. Aussi, en fin d'année, moins de dirigeants d'entreprises se disent disposés à augmenter leurs immobilisations en 1985, quoique les grandes entreprises paraissent encore prêtes à investir, davantage que les moyennes et petites entreprises. L'affaiblissement de la demande est un facteur souvent cité par les hommes d'affaires canadiens pour expliquer une certaine hésitation à investir. Pour leur part, les hommes d'affaires québécois manifestent, par leurs intentions d'investir, plus d'optimisme que leurs collègues canadiens.

---

* Survey of Business Attitudes, Conference Board of Canada, Summer 1984, Vol. 8, no 2.

** Statistique Canada, cat. no 61-205 (annuel).

EVOLUTION DU COMMERCE INTERIEUR AU QUEBEC EN 1984

L'activité dans le secteur du commerce au Canada au cours des trois premiers trimestres de l'année 1984 se caractérise par une croissance vigoureuse et soutenue. Le produit intérieur brut en termes réels s'accroît de 6,1%, 6,2% et 5,1% respectivement par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente, soit une augmentation de 5,8% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 1983. En dépit d'une bonne progression du commerce de détail (3,9%) c'est surtout au niveau du commerce de gros (8,5%) que la poussée est spectaculaire.

Au Québec, on ne dispose pas actuellement de données sur le P.I.B. pour l'année 1984. Toutefois, les indicateurs connus montrent que le Québec réalisera une performance spectaculaire par rapport au reste du Canada. En effet, les ventes au détail en termes réels s'accroissent de 7,8%, comparativement à 4,9% en Ontario et 4,1% pour l'ensemble du Canada (dix mois connus). L'emploi pour les dix premiers mois augmente de 4,9% au Québec, comparativement 4,1% au Canada. Les salaires et traitements progressent de 10,9% au Québec, mais ils n'augmentent que de 7,1% au Canada.

Le commerce est un excellent indicateur de la situation économique: Sa performance conditionne le développement de l'emploi et de la production. Le commerce des biens -dont le commerce de dé-

tail constitue l'essentiel- contribue avec les services à près de 60% du produit intérieur brut du Québec. Aussi, les ventes au détail reflètent-elles la vigueur de l'économie québécoise. Poursuivant leur poussée de 1983, elles manifestent encore plus de dynamisme en 1984.

Evolution des ventes au détail

La reprise des ventes au détail au cours de l'année 1983 se poursuit avec une très grande vigueur au cours de l'année 1984. Pour les dix premiers mois de 1984, le Québec se détache complètement du reste du Canada. La valeur des ventes au détail augmente de 12,5%, soit une hausse en termes réels de 7,8%

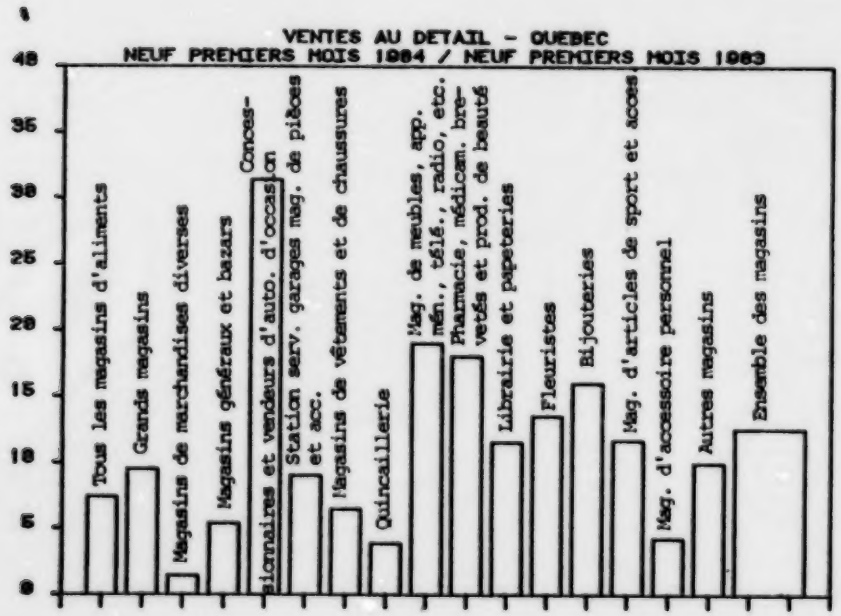

comparativement à celle de 1,3% pour la même période de 1983. Elle ne s'accroît que de 4,9% et 4,1% respectivement en Ontario et au Canada pour la même période.

Comme l'année dernière, c'est le commerce des biens durables qui manifeste le plus de dynamisme. Le mouvement à la baisse des taux d'intérêt, la croissance des revenus et l'amélioration persistante de la situation de l'emploi donneront encore plus de vigueur à l'ensemble du commerce en fin d'année, de sorte qu'au total en 1984, l'augmentation en termes réels des ventes au détail devrait atteindre 8,5%, soit une hausse supérieure d'au moins trois fois à celle de l'an dernier.

La catégorisation des biens vendus met en relief la performance remarquable du Québec. Dans les biens durables, les ventes en termes réels augmentent de 22,5%. En Ontario la hausse n'est que de 16,3% et la moyenne canadienne se situe à 14,2%. Dans les biens non durables, le Québec augmente son volume de vente de 3,1%, alors que l'Ontario enregistre une baisse de 1,2% et le Canada un accroissement de 0,3%. Dans les biens semi-durables également, la progression en termes réels au Québec (4,9%) est supérieure à celle de l'Ontario (4,4%) et du Canada (2,8%).

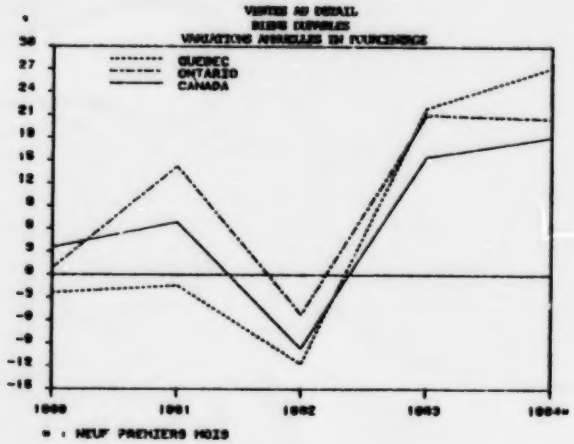
VENTES AU DETAIL
BIENS DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
QUEBEC
ONTARIO
CANADA
1980
1981
1982
1983
1984*
* : NEUF PREMIERS MOIS

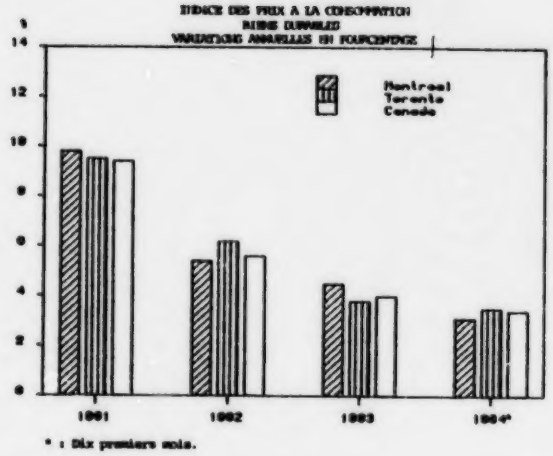
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
BIENS DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
Montreal
Toronto
Canada
1981
1982
1983
1984*
* : Dix premiers mois.

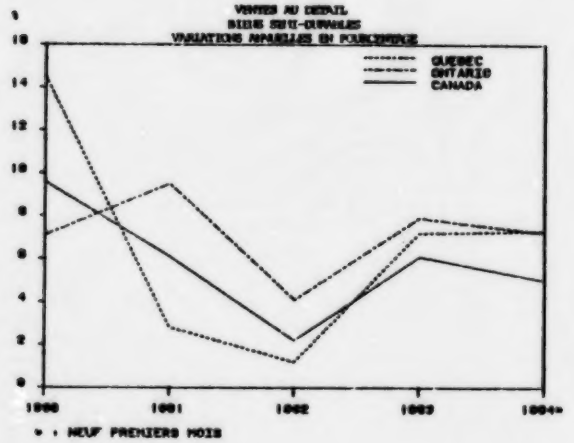
VENTES AU DETAIL
BIENS SEMI-DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
QUEBEC
ONTARIO
CANADA
1980
1981
1982
1983
1984*
* : NEUF PREMIERS MOIS

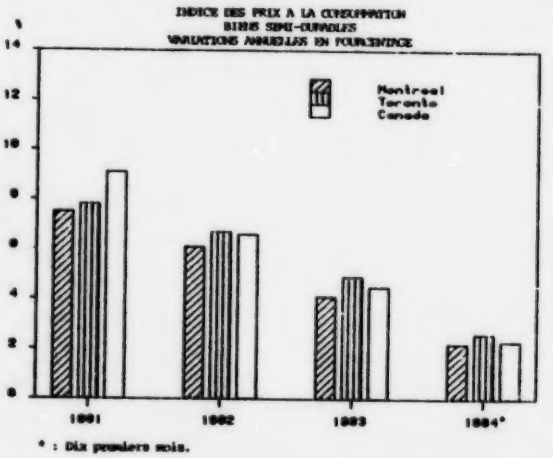
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
BIENS SEMI-DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
Montreal
Toronto
Canada
1981
1982
1983
1984*
* : Dix premiers mois.

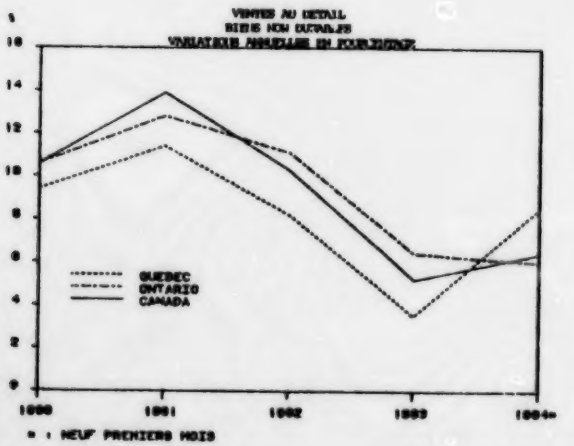
VENTES AU DETAIL
BIENS NON DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
QUEBEC
ONTARIO
CANADA
1980
1981
1982
1983
1984*
* : NEUF PREMIERS MOIS

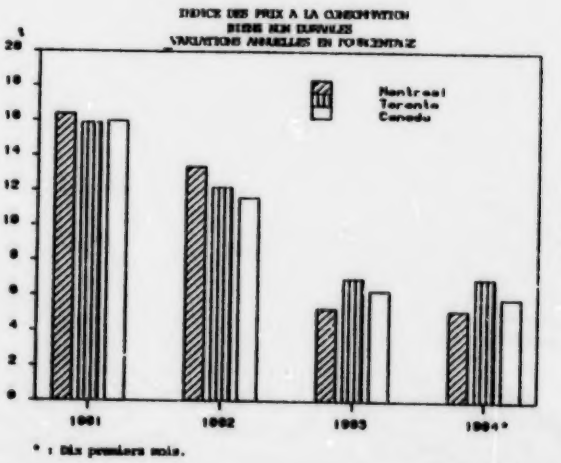
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
BIENS NON DURABLES
VARIATIONS ANNUELLES EN POURCENTAGE
Montreal
Toronto
Canada
1981
1982
1983
1984*
* : Dix premiers mois.

Achats de biens de consommation

Les salaires, traitements et revenus supplémentaires constituent le principal moyen de financement des acquisitions de biens de consommation. Pour les huit premiers mois de 1984, les salaires, traitements et revenus supplémentaires augmentent de 7,1% dans l'ensemble de l'économie québécoise, soit beaucoup plus rapidement qu'au cours de la même période (3,2%) de 1983. En termes réels, cela représente une hausse de 2,3%, comparativement à une baisse de 2,7% pour la période similaire en 1983.

De toutes les activités économiques, c'est dans le commerce que l'accélération des salaires et traitements se manifeste avec le plus de vigueur, soit à un rythme de 10,9%. En termes réels, la hausse atteint 5,9%.

Les ventes au détail augmentant beaucoup plus rapidement que les revenus, l'écart entre les deux accroissements suggère que les ventes dans le commerce ont éventuellement exigé des consommateurs le recours à d'autres moyens de financement pour leurs achats de biens, soit le crédit et l'épargne.

Les consommateurs ont souvent recours au crédit, en particulier pour financer l'acquisition de biens durables (automobiles, appareils électroménagers, etc.). Les données du système bancaire

d'où origine près de 60% du crédit à la consommation, indiquent que celui-ci augmente de 9,7% au premier trimestre de 1984 par rapport au premier trimestre de 1983; au Canada il n'augmente que de 5,8%. On enregistre également un accroissement de 7,3% au deuxième trimestre de l'année en cours par rapport à la même période en 1983, alors qu'il se situe à 6,6% pour l'ensemble du Canada.

Cette croissance du crédit à la consommation au Québec suit évidemment la poussée des ventes au détail initiée en 1983 qui se poursuit encore avec plus de vigueur en 1984.

Compte tenu de l'amélioration de la situation de l'emploi et de la confiance des agents économiques, on peut s'attendre à ce que la consommation soit financée davantage par les revenus et éventuellement le crédit, plutôt que par l'épargne, contrairement à l'an dernier où elle a financé en partie la consommation.

Les prix dans le commerce de détail

La performance remarquable du commerce de détail est intimement liée au ralentissement persistant de la hausse des prix à la consommation au Québec.

Le mouvement déflationniste au Canada qui se poursuit en 1984 se manifeste plus fortement au Québec que dans l'ensemble du pays. La hausse de l'indice global des prix à la consommation at-

teignait 5,6% en 1983. Pour l'ensemble de l'année 1984 elle devrait augmenter tout au plus de 4,1%, soit un ralentissement de plus d'un point de pourcentage par rapport à l'an dernier. Elle devrait être inférieure à celle de l'Ontario et à la moyenne canadienne qui probablement atteindront 4,7% et 4,4% respectivement.

Pour les onze premiers mois de 1984, la hausse de l'indice global des prix à la consommation s'accroît de 4,3% au Québec; pour la même période elle atteignait 5,7% en 1983. Au Canada, la hausse se chiffre à 4,4%, alors qu'elle se situe à 4,8% en Ontario. Ce ralentissement de la hausse de l'indice global se réflète au niveau de l'ensemble des composantes, exception faite des aliments. Les prix de ces derniers augmentent plus rapidement (2,7% en 1983, 5,0% en 1984) que l'an dernier pour la même période. Ils exercent ainsi une pression à la hausse sur l'indice global. En effet, sans les aliments, l'I.P.C. s'accroit seulement de 4,0%.

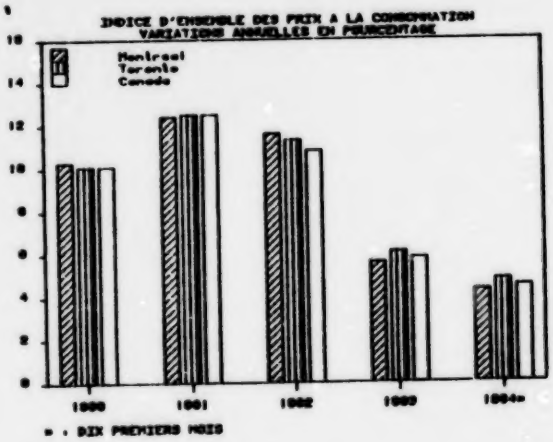

Considérés par catégorie, ce sont les prix des biens semi-durables et durables au Québec qui augmentent le moins rapidement; ils s'accroissent respectivement de 2,3% et 3,1% tandis que ceux des biens non-durables augmentent de 4,9%

Malgré la performance spectaculaire du Québec dans la vente des biens au détail et particulièrement celle des biens durables, la ventilation des prix par catégorie de biens montre que le Québec a réussi à limiter davantage ses prix que l'Ontario et le Canada n'ont pu le faire. En effet, dans les biens durables, les prix augmentent de 3,1% au Québec et de 3,5% en Ontario et au Canada, dans les biens semi-durables, 2,3% au Québec, 2,6% en Ontario et 2,4% au Canada; dans les biens non durables, le Québec (4,9%) améliore davantage sa performance par rapport à l'Ontario (7,1%), et par rapport à la moyenne canadienne (6,0%).

L'emploi

L'emploi dans le commerce au Québec augmente, en 1984, de 5,1% ou de 23 200 en 1984. Cette croissance, pour une deuxième année consécutive, est attribuable entièrement à l'augmentation des effectifs dans le commerce de détail (7,3% ou 24 800), le commerce de gros enregistrant une diminution de 1 500 emplois, soit de 1,3%. Le commerce de détail s'attribue ainsi plus de 76% des effec-

tifs totaux du commerce en 1984 au Québec. L'emploi dans le commerce en 1984 augmente aussi en Ontario (6,2%) et au Canada (4,3%).

L'EMPLOI DANS LE COMMERCE

QUEBEC - ONTARIO - CANADA

	1981	1982	1983	1984	1982/1981	1983/1982	1984/1983
Commerce total							
-Québec	468	441	457	480,3	-5,8	3,6	5,1
-Ontario	674	688	678	720,1	2,0	-1,4	6,2
-Canada	1 884	1 848	1 850	1 929,2	-1,9	0,1	4,3
-Qué./C. %	24,8	23,9	24,7	24,9			
-Ont./C. %	35,8	37,2	36,6	37,3			
Québec							
-Plein temps-total	385	360	363	381,9	-6,5	0,8	5,3
-Temps partiel							
-Total	82	81	94	98,5	-1,2	16,0	4,7
-Hommes	29	29	32	35,5	0,0	10,3	11,6
-Femmes	53	53	62	63,0	0,0	17,0	1,3
Commerce de gros	119	112	115	113,7	-5,9	2,7	-1,3
Commerce de détail	349	328	342	366,6	-6,0	4,3	7,3

Source: Statistique Canada.

En 1984, 27,5% ou 98 500 des emplois à temps partiel de l'ensemble de l'économie du Québec se retrouvent dans le commerce, dont 90 800 dans le commerce de détail à raison de 32 500 hommes et 58 300 femmes. L'emploi à temps partiel diminue de 9,8% ou de 800 dans le commerce de gros alors qu'il augmente de 5,5% ou de 4 700 dans le commerce de détail en 1984.

Les faillites

Le nombre de faillites dans le commerce diminue pour une deuxième année consécutive au Québec, comme en Ontario et au Canada. Le nombre de faillites totalise 921 au Québec pour les dix premiers mois de 1984, en baisse de 15,2% par rapport à la même période de 1983. Cette baisse est consécutive à celle de 13,1% en 1983. En Ontario, les baisses dans le nombre de faillites sont respectivement de 13,9% et 20,3% en 1983 et 1984, alors qu'au Canada les diminutions sont de 7,8% et 11,5%.

Le passif total des faillites dans le commerce, après une augmentation de 103,9% en 1982, diminue aussi pour une seconde fois et s'établit à 125,9 millions de dollars en 1984 (10 mois), soit une baisse de 32,9% après celle de 17,7% en 1983. En Ontario, le passif qui avait augmenté de 101,0% en 1982, diminue de 2,8% en 1984 (10 mois) après une baisse de 18,8% en 1983. Les baisses respectives au Canada sont de 12,2% et 14,8% en 1983 et 1984.

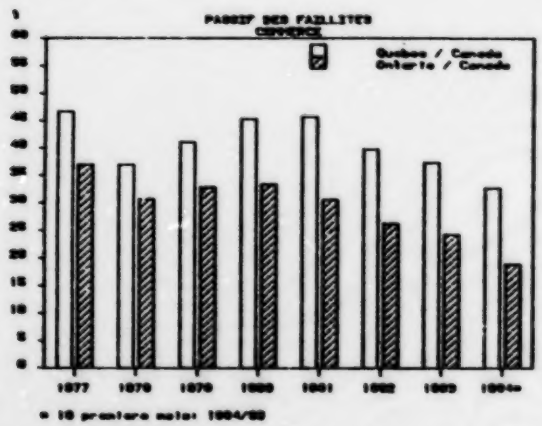

FAILLITES COMMERCIALES DANS LE COMMERCE

QUEBEC - ONTARIO - CANADA

	1981	1982	1983	1984*	1982/1981	1983/1982	1984*/1983
					Variation en %		
Nombre - Québec	1 151	1 470	1 277	921	27,7	-13,1	-15,2
- Ontario	886	1 036	892	608	16,9	-13,9	-20,3
- Canada	2 560	3 283	3 026	2 271	28,2	-7,8	-11,5
- Qué./C. %	45,0	44,8	42,2	40,6			
- Ont./C. %	34,6	31,6	29,5	26,8			
Passif ('000 $)							
- Québec	127 630	260 264	214 286	125 906	103,9	-17,7	-32,9
- Ontario	85 533	171 882	139 582	72 660	101,0	-18,8	-2,8
- Canada	279 179	654 564	574 777	384 460	134,5	-12,2	-14,8
- Qué./C. %	45,7	39,8	37,3	32,7			
- Ont./C. %	30,6	26,3	24,3	18,9			
Passif: Importance relative dans l'économie							
- Québec %	25,1	31,1	30,7	23,9			
- Ontario %	25,1	25,9	22,7	18,1			
- Canada %	24,4	28,1	23,4	18,8			

*10ers mois.

Sources: Consommation et Corporation Canada, Bureau du Surintendant des Faillites, "Bulletin sur l'insolvabilité"; Direction des études économiques, MIC.

Les faillites dans le commerce au Québec se retrouvent surtout dans le commerce de détail avec un total de 800 comparativement à 121 pour le commerce de gros. Le passif moyen des faillites dans le commerce de gros (101 302 $) est cependant beaucoup plus élevé que celui du commerce de détail (96 685 $). La situation est

similaire en Ontario et dans l'ensemble du Canada, quoique l'écart soit moins considérable.

Les relations de travail

Plus de 13 400 travailleurs dans le commerce devraient renouveler leurs conventions collectives de travail au Québec en 1984. Près de 8 000 de ces travailleurs l'ont fait sans recourir à la grève, 1 543 sont allés en grève et sont parvenus à une entente, 468 sont en grève et négocient toujours à la fin d'octobre, alors que 3 551 voient leurs conventions arriver à échéance en novembre et décembre.

JOURS-PERSONNES PERDUS EN ARRETS DE TRAVAIL
ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS IMPLIQUES
COMMERCE

QUEBEC

	1981	1982	1983	1984*	1982/1981	1983/1982	1984*/1983
	Nombre				Pourcentage		
Gros							
Jours-personnes	16 972	9 768	9 603	9 543	-42,4	-1,7	9,2
Travailleurs	872	496	344	230	-43,1	-30,6	-29,4
Jours par travailleur	19,5	19,7	27,9	41,5			
Détail							
Jours-personnes	68 481	101 116	185 356	74 044	47,7	83,3	-5,6
Travailleurs	1 666	2 180	12 254	1 807	30,8	462,1	-40,9
Jours par travailleur	41,1	46,4	15,1	41,0			
Total							
Jours-personnes	85 453	110 884	194 959	83 587	29,8	75,8	-4,1
Travailleurs	2 538	2 676	12 598	2 037	5,4	370,8	-39,8
Jours par travailleur	33,7	41,1	15,5	41,0			

*10ers mois.

Sources: Travail Québec, Grèves et lock-out au Québec; Direction des études économiques, MIC.

Le nombre de jours-personnes perdus en arrêts de travail au Québec, suite à des grèves ou lock-out dans le commerce, diminue de 4,1% au cours des dix premiers mois de 1984, après deux augmentations successives de 29,8% et 75,8% en 1982 et 1983. Le nombre de jours-personnes perdus en 1984 (10 mois) totalise ainsi 83 587, impliquant 2 037 travailleurs pour une moyenne de 41 jours par travailleur. 51 conflits sont enregistrés en 1984 (10 mois) au Québec

dans le commerce, dont douze dans le commerce de gros et 39 dans le commerce de détail. L'importance du commerce de détail par rapport au commerce de gros explique qu'on y retrouve 88,6% des jours-personnes perdus dans cette catégorie. Toutefois, le nombre de jours-personnes perdus diminue de 5,6% dans le commerce de détail, alors qu'il augmente de 9,2% dans le commerce de gros au cours des dix premiers mois de 1984.

Les profits

La forte reprise des bénéfices au Canada, qui avait commencé au début de 1983, s'est poursuivie tout au long des trois premiers trimestres de 1984. Les causes fondamentales de cette amélioration de la rentabilité des sociétés demeurent les mêmes que l'an dernier, soit l'augmentation des ventes et l'amélioration des marges d'exploitation.

Par rapport à la même période de 1983, les bénéfices de base du secteur du commerce s'accroissent de 17,6% au cours des neuf premiers mois de 1984, comparativement à 24,0% pour l'ensemble des sociétés industrielles. La hausse des profits est plus prononcée dans le commerce de détail, 21,8% que dans celui du gros, 13,9%.

Au Québec, pour l'ensemble de l'année, la reprise déjà plus forte des ventes dans le commerce de détail et le mouvement à

la baisse des taux d'intérêt permettent de prévoir une hausse encore plus élevée des profits qu'au Canada dans ce secteur. Par contre, dans le commerce de gros, la performance du Québec devrait être légèrement inférieure à celle du Canada.

Les immobilisations

Les dépenses en immobilisations des commerçants atteignent 300,7 millions de dollars en 1984, soit une hausse de 7,5% par rapport à 1983. Les immobilisations progressent de 17,8% dans le commerce de détail; ce sont les concessionnaires d'automobiles qui réalisent le plus fort taux d'accroissement des immobilisations avec 50,6%. La reprise des ventes d'automobiles, en début de 1983, se prolonge tout au long de 1984 et explique une bonne part du regain de confiance des investisseurs dans ce secteur. Dans le commerce de gros, les immobilisations diminuent de 10,3%.

Perspectives 1985

Le secteur manufacturier québécois connaîtrait encore, en 1985, une bonne année. Cependant, la croissance de ses livraisons vers le reste du Canada et vers les Etats-Unis, pourrait être plus modérée alors que l'augmentation des ventes en Europe serait plus soutenue, en raison d'une croissance économique qui se poursuivrait plus rapidement. La disparition de mesures gouvernementales d'incitation à l'achat et à la rénovation de résidences affectera la construction résidentielle, les fournisseurs de l'industrie de la construction et le secteur du meuble.

Malgré un déclin des investissements en construction résidentielle, la croissance globale des investissements en 1985 se révèlera forte mais moins vigoureuse qu'en 1984. Les entreprises favoriseront davantage les investissements en machines et équipements que les investissements en construction d'usines et d'entrepôts. Par ailleurs, les immobilisations manufacturières se maintiendront à un niveau encore élevé en 1985, principalement à cause des immobilisations dans l'aluminium.

DEUXIEME PARTIE

APERCU DES ACTIVITES DU MIC EN 1984

Comme l'analyse de la situation économique l'a montré, le secteur manufacturier québécois a connu une performance particulièrement impressionnante en 1984, notamment au niveau des investissements et de l'emploi.

Cette forte relance n'a pas manqué de se répercuter sur les programmes administrés par la SDI dont le volume des opérations a doublé au cours de la dernière année. Le programme d'action du ministère a par ailleurs été fortement marqué par l'opérationalisation des mesures dévolues au MIC dans le cadre du plan de relance annoncé en novembre 83.

A ce chapitre, les activités du ministère ont porté sur l'aide au financement des entreprises, en particulier par le programme de financement des entreprises et la Commission sur la capitalisation des entreprises, sur l'encouragement à l'entrepreneurship par le biais du programme de bourses d'affaires et la création de la Direction de l'entrepreneurship féminin et sur la promotion industrielle, notamment par l'utilisation de la tarification préférentielle de l'électricité. La croissance des investissements publics dans la région montréalaise - signalons le programme de rénovation de zones industrielles vétustes et la construction du nouvel édifice du CRIQ - de même que la promotion du design québécois figuraient également au nombre des mesures prévues en marge du plan de relance.

La régionalisation et l'amélioration des services aux entreprises comptait d'autre part parmi les priorités du ministère au cours de l'année écoulée. Le programme législatif comprenait par ailleurs la revision de la Loi sur les heures d'affaires, la Loi sur les fonds industriels, des modifications à la Loi sur les coopératives et la Loi sur la Société de dévelopement des coopératives.

Sur le plan sectoriel, l'année 84 aura été ponctuée d'interventions et d'évènements affectant en particulier l'industrie pétrochimique, la sidérurgie, l'aluminerie, les équipements de transport et l'industrie du vêtement.

- La régionalisation et l'amélioration des services aux entreprises

Au cours de 1984, la Direction générale des services aux entreprises a amorcé plusieurs projets visant à accroître la qualité et la productivité de ses activités de support aux entreprises. Ainsi, le projet de régionalisation des services du MIC a été véritablement mis en oeuvre, la connaissance de la problématique des PME s'est accrue considérablement, des efforts importants ont été consentis afin de contribuer au redressement du marché de l'emploi.

. La régionalisation et l'approche-entreprise

Le processus de régionalisation des services du MIC visait essentiellement à rapprocher les intervenants gouvernementaux des entreprises et à faciliter la mise en oeuvre d'une nouvelle approche de soutien au

développement axée sur une collaboration particulière avec les dirigeants des entreprises les plus dynamiques.

Afin de réaliser ces objectifs, les effectifs régionaux du MIC ont été accrus de près d'une centaine, l'administration courante des programmes a été fortement décentralisée, les mandats des autres unités de la DGSE ont été revus dans le but d'accroître la qualité et la complémentarité des interventions, et les éléments de base à l'implantation d'un véritable système informatisé de diffusion de l'information adapté aux besoins des PME ont été mis en place.

Rappelons que le personnel en région et les spécialistes en gestion de la DGSE réalisent annuellement plus de 1 500 interventions auprès d'entreprises dans tous les domaines reliés à l'administration. A ces services, s'ajoutent les séminaires de sensibilisation en gestion qui rejoignent près de 800 dirigeants et administrateurs d'entreprises, les efforts déployés afin d'assurer le succès des entreprises commerciales et l'accueil des projets d'investissements industriels.

. L'intégration de jeunes au marché de l'emploi

La DGSE, à l'instar des autres organismes gouvernementaux, s'est préoccupée de la situation du marché de l'emploi au cours des dernières années, notamment celle qui affecte les jeunes travailleurs. Afin de contribuer au redressement de la situation, cette direction offre des programmes qui permettent à la fois aux jeunes d'intégrer le marché du travail et d'accroître de façon permanente l'activité économique, moteur

principal du processus de création d'emplois. Ces programmes visent essentiellement à améliorer la compétence des équipes de direction des entreprises et la qualité des décisions qui y sont prises.

Ainsi, le programme UNI-PME a permis, de janvier 1984 à janvier 1985, l'intégration de 209 diplômés universitaires dans des PME (plus de 70% d'entre eux demeurant de façon définitive à l'emploi de la PME) alors que le programme "Outils de gestion" permettait à 1 050 bénéficiaires d'acquérir une expérience pratique dans une PME tout en créant un outil de gestion utile au développement de l'entreprise. Dans ces cas, on estime à près de 40% l'intégration permanente au marché de l'emploi soit dans l'entreprise initiale ou dans une autre entreprise qui désire bénéficier de l'expérience acquise.

Par ailleurs, le programme "Bourses d'Affaires aux jeunes entrepreneurs" a permis, depuis son lancement en février 1984, d'aider 140 jeunes entrepreneurs dont plus de 60% ont créé leur propre entreprise et les autres sont devenus de véritables partenaires financiers et administratifs d'une entreprise existante. Au total, 532 emplois, ont ainsi été créés.

Finalement, le support au développement économique s'est aussi concrétisé dans des efforts importants afin de développer la fonction marketing dans la PME et le programme "Gestion-marketing" a permis, en 1984, à 530 entreprises de réaliser des études de marché, de développer leur structure organisationnelle en marketing ou de réaliser des outils techniques promotionnels qui leur permettront d'accroître leur part de marché.

. Le développement de l'entrepreneurship féminin

La dernière récession aura permis de mieux faire comprendre l'importance d'utiliser pleinement nos ressources humaines pour activer le développement de l'économie.

A cet égard, la mise en oeuvre de mesures visant à accroître la contribution des femmes à l'activité industrielle et commerciale constitue des éléments positifs de la récente reprise économique.

Plusieurs études ont démontré l'importance stratégique du potentiel que représente aux Etats-Unis et au Canada le développement de l'entrepreneurship féminin pour les années à venir.

S'inscrivant dans cette perspective, le plan d'action gouvernemental pour intensifier la relance de l'économie annonçait la constitution, au ministre de l'Industrie et du Commerce, d'une équipe de promotion chargée spécifiquement de l'accueil et du support technique des projets des femmes-entrepreneurs.

Afin d'assumer son mandat, la Direction de l'entrepreneurship s'est d'abord attaquée au développement d'outils de gestion, d'information et de promotion. Au nombre de ces réalisations, mentionnons la mise en marche d'"ateliers de travail" destinés aux femmes qui veulent démarrer une entreprise et dont l'objectif consiste à accélérer la concrétisation de leur projet, le développement d'un fichier identifiant les entreprises du secteur manufacturier gérées par des femmes, une recherche

portant sur le profil québécois des femmes propriétaires dirigeantes d'entreprises, l'organisation d'un colloque concernant l'entrepreneurship féminin, la diffusion d'un dossier portant sur l'image et la place que les journaux accordent aux femmes d'affaires, la participation de la direction à des congrès, salons, conférences (Salon épargne/placement, Salon de la PME, etc...).

- Les structures d'accueil aux entreprises

Comme prévu dans le cadre du plan de relance, le MIC a mis en oeuvre un programme d'aide à la réfection des zones industrielles désuètes de la région métropolitaine de Montréal. Les projets en cours d'élaboration devraient permettre d'absorber rapidement les 10 millions de $ prévus à cette fin.

D'autre part, malgré la terminaison, en mai 1984, de l'Entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles, dix (10) projets industriels nécessitant des infrastructures ont pu y être greffés et ces projets ont totalisé 610 millions de $ d'investissements (incluant le projet Bell Helicopter) tout en suscitant la création de 2 225 emplois.

Enfin, toujours dans le but d'améliorer les structures d'accueil aux entreprises, le programme d'aide aux commissariats industriels qui

compte près de 70 organismes bénéficiaires et des crédits avoisinant 4,5 millions de $ a été modifié de telle sorte qu'il puisse s'adresser également aux organismes oeuvrant sur des territoires moins industrialisés. La plupart de ces organismes étaient auparavant financés en grande partie par l'OPDQ.

. Les entreprises commerciales

Afin de faciliter le développement et de garantir une saine concurrence entre les différentes entreprises commerciales, la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux a été entièrement reformulée dans le but d'en simplifier l'application et d'en accroître l'efficacité. Par ailleurs, le personnel de la Direction du commerce a fourni une aide technique considérable à la formation d'associations commerciales et de 25 SIDAC's en sus d'une douzaine d'autres qui devraient voir le jour bientôt.

- L'assistance financière aux petites et moyennes entreprises

Si le problème principal de la PME demeure la faiblesse de la gestion - et à cet égard les efforts du ministère, on l'a vu dans le cadre des activités de la DGSE, sont assez significatifs - il n'en reste pas moins vrai qu'il existe encore des déficiences de source de capital de risque, particulièrement pour les entreprises en démarrage et le financement de projets par les petites entreprises qui utilisent déja leur pouvoir d'emprunt au maximum.

Ce constat, de même que l'ampleur de la dernière récession, ses effets sur les entreprises et la nécessité d'améliorer nos connaissances sur le comportement des dirigeants de PME ont amené la création, en vertu d'un décret gouvernemental proposé par le ministère, de la Commission québécoise sur la capitalisation des entreprises.

. La Commission québécoise sur la capitalisation

Le rapport, produit par les représentants du milieu des affaires avec l'assistance technique de la Direction générale des services aux entreprises, a permis d'établir clairement la véritable problématique du financement des entreprises, notamment la portée réelle de l'ensemble des facteurs qui influencent le comportement financier des entrepreneurs québécois.

Les constats majeurs qui s'y sont dégagés ont permis la formulation de plus de vingt recommandations qui visent d'abord à faciliter l'amélioration des pratiques administratives des gestionnaires de PME, à limiter l'impact négatif de certains modes d'intervention gouvernementale sur la structure financière des entreprises et à susciter la mise en place d'une offre de fonds propres adaptée aux véritables besoins des PME.

D'autre part, plusieurs de ces recommandations ont déjà donné lieu à des actions concrètes au chapitre des activités de soutien à la gestion et des modalités d'attribution de l'aide financière gouvernementale. D'autres mesures verront le jour incessamment.

. Les programmes d'aide financière à la PME

Au nombre des outils de développement à la disposition du MIC, la Société de développement industrielle du Québec (SDI) compte parmi les plus importants. Considéré comme le bras financier du ministère, la SDI aura connu en 1984 une forte progression de l'achalandage des programmes comme le montrent les statistiques disponibles au 30 novembre 1984.

A cette date, par rapport à l'an dernier, le nombre d'entreprises aidées aura en effet passé de 874 à 1 185, c'est-à-dire une augmentation de 35,6%. Le nombre d'aides a accusé une progression encore plus forte passant de 958 à 1 345, soit une augmentation de 40%.

Les montants d'aide, quant à eux, passent du simple au double, soit de $239 millions à $578 millions, reflétant à ce chapitre, dans une proportion de $200 millions, l'impact du volet "protection contre la hausse des taux d'intérêt" du programme de financement des entreprises.

Une brève revue des différents programmes d'aide permet de témoigner de l'accroissement des activités de la SDI au cours des douze derniers mois, au 30 novembre 1984.

. Le programme de financement des entreprises

A la fin de l'année 1983, des signes évidents de reprise permettaient de croire à la fin de la conjoncture dramatique qui avait affecté les entreprises. Cette situation amenait une révolution des besoins et de l'action en vue de soutenir la relance.

Les entreprises qui s'étaient données des stratégies de survie et un plan de redressement dans un contexte de crise, se devaient alors de profiter au maximum de la reprise. Pour ce faire, celles-ci avaient besoin d'investir, d'augmenter leur capacité de production et d'être plus productives afin de répondre à la demande croissante.

Par ailleurs, la crainte, de la part des entreprises, d'une remontée soudaine des taux d'intérêt, accentuée par l'expérience récente de 1981, de même qu'un scepticisme face à la reprise risquaient d'entraver le processus de relance.

Il s'avérait alors nécessaire de stimuler la confiance des entrepreneurs dans la relance économique par la mise sur pied d'un nouveau programme simple, peu coûteux, facile et rapide d'accès, qui prendrait le relais du programme d'urgence adapté à la récession.

Parallèlement, en plus du secteur manufacturier, il convenait d'élargir l'accès à ce programme à d'autres secteurs moteurs de l'économie: informatique, logiciels, recyclage, services techniques.

Le programme de financement des entreprises (PFE) venait donc offrir à ces entreprises une garantie de prêts des deux tiers de la perte potentielle du prêteur et/ou une protection contre la hausse d'intérêt. A noter que 21 banques et sociétés de crédit ont participé activement au programme.

Le nombre d'entreprises aidées en 1984, en incluant les dernières demandes autorisées en vertu du programme d'urgence qui s'est terminé le 31 mars 1984 (il avait commencé le 1er avril 1982), aura été sensiblement le même qu'en 1983, soit 514. Par contre, les sommes en cause sont passées de $98 millions à environ $250 millions. L'impact du nouveau programme de financement explique évidemment cette situation, la limite supérieure des prêts garantis étant de $10 millions en regard d'un maximum de $500 000 dans le cadre d'un programme d'Urgence-PME. Ce nouveau plafond aura d'ailleurs permis de favoriser la réalisation de plusieurs projets d'investissement majeurs.

L'instauration successive des programmes d'Urgence d'aide à la PME et de Financement des entreprises aura conduit la SDI à assouplir d'une façon marquée son approche d'aide financière. L'évaluation des dossiers, désormais davantage axée sur le potentiel des entreprises plutôt que sur leur appartenance sectorielle, a favorisé une plus grande accessibilité. De plus, en s'associant avec l'important réseau des institutions financières dans l'analyse des demandes, la SDI a permis de raccourcir de façon très significative le temps de réponse. Cette approche inédite, jugée efficace et pertinente par les partenaires concernés, a réuni les conditions essentielles au succès de ces programmes.

D'autres programmes plus spécialisés ont également contribué à la croissance des investissements manufacturiers et la création d'emploi au Québec en 1984.

. Le programme d'aide à l'investissement manufacturier

Ce programme s'adresse aux entreprises manufacturières à technologie moderne et aux entreprises manufacturières dynamiques afin de favoriser des investissements au Québec par la réalisation d'un projet visant la fabrication d'un bien compétitif au niveau du marché national et international.

Les autorisations dans le cadre de ce programme s'élèvent à 447 projets, totalisant $129.5 millions de subventions. Ces données représentent presque le double de projets par rapport à 1983 et le triple au niveau des montants.

. Le programme d'aide aux activités de recherche et innovation

L'objectif de ce programme consiste à aider financièrement les entreprises des secteurs manufacturiers, du tertiaire-moteur ainsi que les inventeurs ou innovateurs qui ont des projets rentables visant le développement et la mise au point de produits, de services ou de procédés de fabrication nouveaux ou améliorés de façon importante.

Le niveau d'activité de ce programme pour la période a été quatre fois supérieur à 1983 quant au nombre de demandes autorisées et six fois supérieur quant aux montants.

Depuis son lancement, ce programme aura contribué à mettre en marche au-delà d'une centaine de projets de dévelopement de nouveaux procédés et de nouveaux produits, principalement en télécommunications, micro-électronique et logiciel.

La forte participation des entreprises québécoises à ce programme, grâce notamment à la formule de partage du risque, apparaît comme un signe probant de l'engagement des PME à améliorer leur productivité et de l'émergence d'un nombre de plus en plus grand de nouvelles entreprises dans les secteurs de pointe.

. Le programme d'aide à l'exportation

Ce programme vise à aider financièrement les entreprises qui désirent exporter des biens ou des services produits au Québec.

A ce chapitre, la SDI aura financé 47 projets pour $66 millions. Ce niveau d'activité représente une légère augmentation par rapport au nombre de projets en 1983, mais aussi une importante hausse quant au montant ($18 millions en 1982/83). L'activité accrue au niveau des volets financement des exportations et crédit implantation explique ce phénomène.

- Les politiques et stratégies sectorielles

Les activités du ministère et particulièrement de la Direction générale de l'industrie se sont inscrites dans le prolongement des orientations et des moyens d'actions présentés dans le Virage technologique, du plan d'action gouvernemental (nov. '83) visant à identifier la relance économique et des engagements pris dans diverses conférences socio-économiques tenues en 1983.

. Le développement de nouveaux outils pour les secteurs traditionnels

Les efforts de la DGI en 1984 ont notamment conduit au lancement officiel, en avril, d'un Centre de productivité du vêtement dont l'une des priorités consiste à voir à la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée en technologie, en gestion et en marketing, tout en veillant à ce que l'industrie soit adéquatement informée des derniers développements technologiques dans le domaine. Le ministre s'est engagé à investir une somme de $1,5 million sur cinq ans pour assurer la bonne marche de ce nouvel organisme.

Puis, en septembre, le MIC investissait $2,4 millions dans la création d'un Centre de promotion de la mode à Montréal. Présidé par le couturier bien connu Michel Robichaud, le Centre est destiné essentiellement à assurer la promotion d'images de marque et de produits québécois auprès des consommateurs et des réseaux de distribution, à développer de nouveaux talents et à contribuer au renforcement de Montréal au titre de capitale internationale de la mode.

S'inscrivant également dans la stratégie d'ensemble de la DGI, le ministère annonçait en octobre l'octroi d'une somme de $1,22 million pour la mise sur pied d'un Centre de productivité du meuble à Victoriaville. Ce centre visera à aider les manufacturiers à améliorer leurs produits, rechercher de nouveaux marchés et réduire les coûts de fabrication face à une concurrence qui se fait de plus en plus vive, même sur notre propre marché intérieur, les importations gagnant en importance avec l'arrivée de nouveaux concepts d'ameublement.

. Promotion d'investissements dans les secteurs grands consommateurs d'électricité

Dans le cadre du plan de relance, un groupe interministériel a été mis sur pied pour intensifier la prospection des entreprises énergivores, faire la promotion de cette nouvelle politique, mieux coordonner l'action des divers ministères et accélérer la négociation de projet.

Cet ambitieux programme de prospection d'investissement proposé par la DGI et réalisé avec la collaboration du ministère de l'Energie et des Ressources, de l'Hydro-Québec et des conseillers économiques à l'étranger devrait à court terme porter ses fruits.

. Développement et promotion du design québécois

Un groupe constitué d'industriels, de designers et d'intervenants du milieu a été mis sur pied dans le cadre des mesures du plan de relance. Ce groupe dont le mandat principal consistait à étudier l'opportunité d'implanter un organisme voué à la promotion du design industriel au Québec a déposé un rapport recommandant notamment la création d'un Conseil du design industriel du Québec pour intensifier l'utilisation du design industriel comme moyen de développement industriel au Québec.

. Des programmes pour favoriser la création et le développement d'associations industrielles et la concrétisation de projets industriels

La Direction générale de l'industrie favorise d'autre part la création et le développement d'associations industrielles auxquelles elle offre

une assistance professionnelle et financière. Ainsi, pas moins de 11 associations sectorielles auront reçu quelque $285 000 en vertu du programme d'aide à la création d'associations industrielles sectorielles (PACASIQ) au cours de la dernière année (déc. 83 à déc. 84).

De plus, en vue d'inciter les associations industrielles existantes à mettre sur pied de nouveaux projets ou services au bénéfice de leurs entreprises membres, le programme d'aide aux activités spécifiques des associations industrielles sectorielles (PAASIQ) a soutenu 17 associations au cours de la même période, pour un montant total de $417 000.

Afin de permettre à des entreprises industrielles d'atteindre plus facilement et plus rapidement l'étape de concrétisation de leurs projets industriels, la DGI a d'autre part investi $487 100 dans la réalisation de 26 études, principalement des études de faisabilité technique ou économique, dans le cadre de son programme d'aide à la concrétisation de projets industriels.

. L'importance des activités-conseil

Ces programmes ne rendent toutefois pas compte des activités-conseil réalisées par la DGI pour l'industrie et l'appareil gouvernemental. A titre d'exemple, la direction générale a produit au cours de l'exercice 83-84 plus de 3 000 avis écrits et quelques 19 000 consultations brèves.

- Maximisation des retombées industrielles des projets d'investissements majeurs

Le potentiel que représentent les projets d'investissements majeurs en terme de retombées économiques tant dans les secteurs publics que privés a continué d'être exploré de façon systématique par le Bureau des grands projets et le Secrétariat de la commission permanente et interministérielle des achats.

. Le Bureau des grands projets

Afin de s'assurer que les entreprises québécoises du secteur manufacturier et du tertiaire-moteur participent au maximum à la réalisation de projets d'investissements de grande envergure, tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger, le Bureau des grands projets, mis sur pied dans le cadre du plan d'action phase II (Le Virage technologique), assume en quelque sorte la jonction entre les grandes entreprises ou les gouvernements promoteurs et les entreprises sous-traitantes québécoises, de manière à multiplier les occasions d'affaires et les retombées économiques au Québec.

Globalement, le Bureau des grands projets a donc suivi l'évolution de plusieurs mégaprojets, principalement dans les domaines militaire, énergétique, forestier, minier, de l'aluminium, et des transports - autant de domaines où le Québec possède des avantages comparatifs - en transmettant les informations nécessaires aux parties concernées.

Au cours de l'année '84, le BGP a travaillé entre autres aux projets suivants:

DOMAINE	PROJETS	INVESTISSEMENTS	RETOMBEES POTENTIELLES
Energie Electricité	Centrale hydro-électrique en Inde	$1,3 milliard	à être déterminé
Gaz	Réseau d'embranchements et de latérals pour le gaz naturel au Québec	$1,7 milliard	70%
Pétrole	Usine d'hydro-craquage CANMET de Pétro-Canada	$135 millions	60% (possible)
	Exploration de la mer de Beaufort	$6,8 milliards	Indéterminé
	Expansion de l'usine de sables bitumineux de Fort Mc Murray	$1,2 milliard	Indéterminé
	Exploration dans l'Atlantique	$13 milliards	Indéterminé
	Husky Bi-provincial Heavy Oil Production & Upgrading Projet	$34 milliards	$3 milliards
Militaire	Construction de 6 frégates de patrouille	$2,5 milliards	$976 millions
	Construction de 11 navires et radouts de 3 navires	$650 millions	$51 millions
	Modernisation de 4 frégates de patrouille	$500 millions	Non déterminé
	Modernisation de 37 stations de radar à travers le Canada	$390 millions	$76,5 millions
	Création de 4 systèmes de défense	$600 millions	$140 à 300 millions
Pâtes et papiers (Canada)	Usine de pâtes et papiers en Malaisie	$324 millions	$143,7 millions
Aluminium	Projet Pechiney/Alumax/SGF à Bécancour	$1,5 milliard	70% à 80%
	Projet de Reynolds à Baie Comeau	$500 millions	70 à 80%
Mines	Division Mines: Salt Spring, N.B.	$200 millions	Non déterminé
	Mine de charbon bitumineux en Chine	$925 millions	$100 millions

. La politique d'achat

Le Secrétariat de la commission permanente et interministérielle des achats a poursuivi ses travaux en 1984 pour amener les organismes publics et parapublics québécois à participer au développement des entreprises québécoises en favorisant l'achat de produits québécois.

A cet égard, plusieurs colloques ont eu lieu dans différentes régions de la province afin de sensibiliser davantage les administrateurs publics à leur rôle d'agent de développement économique. Ces rencontres ont également permis aux manufacturiers de se familiariser avec les différents mécanismes et processus d'achats des institutions publiques et parapubliques pour mieux pénétrer ce marché de plus de $5 milliards.

Le MIC a également oeuvré activement avec d'autres ministères à l'implantation d'une politique de bureautique qui a pour but de favoriser le développement de l'industrie québécoise dans ce domaine de la haute technologie.

. Le développement des coopératives

Les coopératives sont perçues de plus en plus comme un outil important de développement économique et de créations d'emplois. L'intégration de la Direction des coopératives au ministère de l'Industrie et du Commerce, la réorientation de cette direction vers le développement économique et l'adoption de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la Société de développement des coopératives témoignent de cette nouvelle approche.

A cet égard, le programme d'aide à la création des coopératives de travailleurs(euses) constitue un élément nouveau en 1984. Débuté sur une base expérimentale dans trois (3) régions administratives (Outaouais, Saguenay/Lac St-Jean, Québec), ce programme consiste à soutenir financièrement des groupes-conseil chargés d'apporter gratuitement de l'assistance technique aux coopératives de travailleurs existantes ou aux groupes de personnes désirant créer ce type d'entreprises.

Après un an et demi d'opération, des résultats étonnants ont été obtenus: 27 coopératives ont été formées créant 272 emplois permanents, pour un coût approximatif de $4 000 par emploi.

Par ailleurs, par la refonte de la Loi sur la nouvelle Société de développement des coopératives (SDC), on a voulu accroître l'accès à des capitaux en donnant des garanties de remboursement à des prêteurs privés.

Parmi les programmes mis en place par la SDC, notons le programme d'aide à la capitalisation des coopératives de travailleurs, qui devrait s'avérer un outil financier intéressant lors du démarrage de ces entreprises. Ces coopératives se retrouvent dans divers secteurs d'activités: boulangerie, édition, transport, récupération, communication et autres.

Au cours de l'année, la Société a autorisé des investissements de l'ordre de $10 millions. Depuis juin, en plus des garanties de prêts, les interventions de la SDC ont représenté des engagements financiers de $600 000 en prise en charge d'intérêt pour les cinq prochaines années.

Rappelons que le nombre de coopératives en opération au Québec sera passé de 952 en 1979 à 1,725 au 31 mars 1984, soit une augmentation nette de 773 ou de 81% en cinq ans.

. Les relations avec les sociétés d'Etat

L'équipe responsable des relations avec les sociétés d'Etat a poursuivi en 1984 l'étude des orientations et des programmes de quelques-unes des sociétés d'Etat relevant du ministre pour tenir compte des politiques de développement économique énoncées par le gouvernement, en plus d'assurer le suivi du ministre et d'autres niveaux décisionnels administratifs ou politiques.

Une revue très sommaire de la dernière année au niveau des sociétés d'Etat, nous permet de dégager les faits saillants suivants.

En 1984, Sidbec a continué son programme de rationalisation des opérations manufacturières et minières. Ceci a conduit à la cessation de ses opérations minières et permet d'anticiper une réduction substantielle des pertes de Sidbec reliées aux activités minières.

A la Société du parc industriel du centre du Québec on peut souligner la terminaison de la phase IV des installations portuaires de Bécancour au coût de $20 millions, ainsi qu'une croissance notable des activités portuaires qui ont presque doublé au cours de la dernière année. Faisant suite à trois ans de négociations, la Société a vendu aux actionnaires de l'Aluminerie de Bécancour Inc. un terrain de quelque 25 millions de

pieds carrés. Deux nouvelles PME se sont établies dans le parc industriel, avec des investissements totaux de plus de $2 millions. Enfin, l'installation du gaz naturel en cours d'année a permis d'accroître les services offerts aux entreprises.

L'Institut national de productivité a consolidé ses acquis durant l'année. Il a axé ses recherches et publications notamment sur les nouvelles technologies et l'absentéisme, en plus de déposer son bilan annuel de la productivité au Québec. De nouvelles publications ont vu le jour, dans la série très populaire des guides de gestion, ainsi qu'un bulletin d'information bimestriel: "Input". Les abonnements au journal "Productividées" ont connu une croissance notable. En plus d'organiser des séminaires et des séances de formation, l'Institut a mis l'accent cette année sur les interventions régionales.

Au cours de l'année 1984, la demande pour les différents services offerts par le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) s'est accrue substantiellement. Il y a eu augmentation appréciable de l'activité du Centre avec le milieu industriel en termes du nombre de projets, de leur valeur et du nombre de clients servis. On peut souligner une hausse de la clientèle régulière du Centre venant du secteur privé. La vente de contrats de service a augmenté de 75% par rapport à l'an dernier pour s'établir à environ $1 million par mois. Pour mieux desservir la clientèle spécifique de la région de Montréal, le CRIQ y a mis de l'avant un projet d'expansion de $21 millions, auquel est étroitement associé le milieu des entreprises. Le Centre a aussi participé au démarrage des centres de productivité pour l'industrie du textile, du

vêtement et du meuble. Enfin, le CRIQ a mis en marche un plan de développement de trois ans en matière d'information technologique et industrielle au bénéfice des PME.

Les années prochaines montreront un tournant décisif dans l'évolution du CRIQ. Il y aura notamment une nouvelle proposition quinquennale pour doter le CRIQ de moyens adéquats pour satisfaire les exigences de son marché. Le démarrage des activités à Montréal est prévu pour septembre 1985. Le CRIQ prévoit aussi le développement de centres d'excellence dans des domaines où il détient un leadership technologique et qui présentent un potentiel de retombées pour les PME. Enfin, on vise également l'adaptation des modes de gestion du Centre aux standards et exigences du milieu industriel.

La société Inter-port de Québec dont la fonction est de travailler à la construction d'un complexe industriel dans la région de Québec a poursuivi deux objectifs. Le premier vise la construction d'un complexe industrialo-portuaire à Pointe-de-la-Martinière sur la rive sud. L'année 1984 a été surtout consacrée à une entreprise de fabrication d'engrais azotés. Le second objectif vise à doter la région de Québec d'un complexe industriel et scientifique en prenant appui sur le complexe scientifique du Québec sur la rive nord, pour y attirer des entreprises privées de haute technologie. 125 entreprises de haute technologie ont été visitées. 53 entreprises ont accepté d'étudier plus en profondeur un projet à Québec. Des développements sont attendus en 1985. En plus d'accentuer ses efforts auprès de l'entreprise grande consommatrice d'énergie et de haute technologie, ce qui l'a amenée à rencontrer plus

de 200 firmes, la Société désire s'implanter davantage dans son milieu suite à une demande de participation à son capital-actions de la part de la Communauté urbaine de Québec. Enfin, la Société Inter-port vise à maximiser ses résultats en élargissant la concertation régionale. Ainsi, ce qu'elle a déjà fait auprès des entreprises d'électronique et le milieu de la recherche, par la participation active à l'Association des manufacturiers de l'électronique de la région de Québec (AMEQ) et au Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec (GATIQ), la Société désire l'étendre maintenant au milieu financier.

Quant à la Société des alcools du Québec (SAQ), elle s'est efforcée au cours de l'année de maintenir un taux de croissance de son rendement lié étroitement à la rationalisation des dépenses de fonctionnement. Le principe de doter la SAQ d'un nouveau siège social a été accepté. Les locaux occupés actuellement seront donc réaménagés au Pied-du-Courant et le site historique et les anciens immeubles seront restaurés. La faisabilité d'un programme de recyclage des rebuts a été étudiée, et l'on a entrepris la première phase d'un programme quinquennal de modernisation du système informatique et de l'équipement.

Enfin, en ce qui concerne la Société générale de financement (SGF), on peut souligner la signature d'une entente formelle entre les partenaires de l'Aluminerie de Bécancour, (les sociétés Péchiney de France, Alumax des Etats-Unis et la SGF) , survenue le 15 mars 1984. Gulf Canada Ltée a aussi confirmé à la fin mars son retrait de Pétromont. Les deux partenaires restant, la SGF et Union Carbide du Canada Ltée, ont donc convenu d'une nouvelle entente au sein de Pétromont.

En mai, Dofor Inc. est devenu filiale à parts entières de la SGF et procédait à l'acquisition de 1,315,000 actions ordinaires de Domtar Inc. détenues par la Caisse de dépôts et placements du Québec. En même temps, la SGF transférait à Dofor 298,000 actions ordinaires de Domtar et 1,217,650 actions ordinaires de Donohue qu'elle possédait elle-même jusque-là. Détenant désormais 30% du capital-actions de Domtar et 56% du capital-actions de Donohue, Dofor devient une filiale importante de la SGF dans le secteur des produits forestiers.

En juin, la SGF a vendu sa participation de 50,2% dans le capital-actions de John Meunier Inc.. Cette vente, de même que celle d'Artopex survenue plus tôt cette année s'inscrit dans le cadre de la stratégie institutionelle de la SGF qui vise à concentrer ses activités dans 5 secteurs prioritaires: les produits forestiers, les équipements énergétiques, la pétrochimie, l'aluminium et la biotechnologie.

Dans cette veine, la SGF s'est aussi défait de sa participation dans Volcano Inc., et de 80% de sa participation dans BG Checo International Ltée. Elle a accepté une offre d'achat conditionnelle pour la totalité des actions ordinaires de Forano Inc.

En septembre, Consolidated-Bathurst Inc. et la SGF ont annoncé qu'elles entreprenaient conjointement l'étude de faisabilité d'une usine de pâte chimico-thermo-mécanique blanchie à Matane. Enfin, la signature d'une convention de crédit pour un emprunt de $215 millions US contracté auprès d'un syndicat international regroupant douze banques, doit aussi servir au financement de la participation du Groupe SGF à l'Aluminerie de Bécancour.

- Perspectives pour 1985

Au nombre des priorités du ministère au cours de la présente année, il convient de souligner la mise en oeuvre et la consolidation, dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, d'un véritable Fonds d'aide aux jeunes entrepreneurs. Le ministère souhaite à cet égard élargir et accroître les ressources de ses programmes d'aide aux jeunes entrepreneurs, tels le programme de Bourses d'affaires, le programme UNI-PME, le programme Outils de gestion et l'aide aux coopératives des jeunes travailleurs.

Le ministère entend d'autre part développer ses activités de promotion industrielle sur plusieurs fronts. Ainsi, on intensifiera les efforts de promotion des investissements auprès des entreprises locales et étrangères, notamment dans les secteurs à forte consommation d'énergie électrique. De plus, des mesures précises seront mises en vigueur pour accroître le soutien et la promotion du design au Québec, en particulier par la création d'un Conseil du design industriel et par l'admissibilité des projets de design industriel dans le cadre du programme d'aide aux activités de recherche et d'innovation.

Les activités de promotion du ministère seront également accrues dans le domaine de la sous-traitance industrielle, par le biais de Salon de sous-traitance et en stimulant la mise en marche de programmes de gestion de la qualité au sein des entreprises.

Le ministère est par ailleurs à mettre la dernière main aux mesures qu'il entend prendre pour donner suite aux recommandations de la Commission québécoise sur la capitalisation des entreprises.

Dans le cadre de la nouvelle entente fédérale provinciale sur le développement industriel plusieurs volets seront par ailleurs mis en oeuvre pour accélérer le dévelopement industriel du Québec.